

VRS

La vie de la recherche scientifique

débats
stratégies
opinions
dossiers
actions

431

octobre - novembre - décembre

2022

Prix au numéro : 8€



POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE SOCIALEMENT JUSTE



ZOOM

LA FRANCE ET LES MATHS :
RIEN NE VA PLUS ?



Communiqué intersyndical Retraites : prêt-es à la mobilisation

Les consultations en cours concernant notre système de retraite ont été une nouvelle occasion pour les organisations syndicales de faire des propositions dont aucune ne nécessite une réforme paramétrique. Le système par répartition n'est pas en danger, y compris pour les jeunes générations. Le gouvernement instrumentalise la situation financière du système de retraites et affirme, à tort, que le recul de l'âge légal de la retraite est un impératif.

De premiers arbitrages seraient ainsi rendus en ce sens dès la mi-décembre. Au moment où le contexte social, environnemental et économique est particulièrement difficile pour une partie croissante de la population, le gouvernement, en s'entêtant, porterait l'entière responsabilité d'un conflit social majeur.

Les organisations syndicales réaffirment qu'elles sont, comme la très grande majorité de la population, fermement opposées à tout recul de l'âge légal de départ en retraite comme à toute augmentation de la durée de cotisation. La jeunesse, déjà fortement touchée par la précarité, serait fortement impactée par ce projet. Pour l'intersyndicale, des alternatives, y compris financières, existent pour améliorer les fins de carrière et les montants des pensions tout en faisant reculer les inégalités touchant particulièrement les femmes.

Les organisations syndicales et de jeunesse ont d'ores et déjà décidé de se revoir le jour-même des annonces gouvernementales. Elles réaffirment leur détermination à construire ensemble les mobilisations passant en particulier par une première date de mobilisation unitaire avec grèves et manifestations en janvier si le gouvernement demeurerait arc-bouté sur son projet.

Les Lilas le 5 décembre 2022

édito



Boris Gralak

Secrétaire général du SNCS-FSU

La FSU, l'organisation syndicale montante dans l'ESR

La séquence des élections professionnelles 2022 vient de s'achever avec la clôture du scrutin le 8 décembre dernier. Les résultats des élections professionnelles déterminent la représentativité des organisations syndicales et constituent donc la référence pour définir leur importance respective.

La FSU est confortée dans la Fonction publique et à l'offensive pour nos salaires, nos métiers, nos retraites et les services publics¹ ! Ses syndicats dans l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR), en particulier le SNASUB-FSU, le SNCS-FSU et le SNESUP-FSU, se sont affirmés comme les organisations syndicales montantes de l'ESR lors de ces élections professionnelles 2022.

Au Comité social d'administration (CSA) du ministère de l'ESR, la FSU obtient la plus forte progression en passant de 13,1 % en 2018 à 17,7 % en 2022, et devient la troisième force syndicale du ministère de l'ESR derrière l'UNSA-SNPTES (premier) et la FERC-CGT (second) et en passant devant le SGEN-CFDT (quatrième). Cette progression permet à notre fédération de gagner un siège, et donc de passer de deux à trois sièges, au détriment de l'UNSA-SNPTES qui perd un siège. Ce gain d'un siège en faveur de la FSU redistribue les cartes au CSA du ministère de l'ESR et dans le dialogue social dans l'ESR.

Chez les enseignants-chercheurs, le SNESUP-FSU reste de loin la première organisation syndicale avec 32,6 % des voix et conserve ses quatre sièges à la formation spécialisée compétente pour les statuts de ces corps.

Dans les organismes de recherche pris dans leur ensemble, et notamment au CNRS, le SNCS-FSU (en troisième position) est la seule organisation syndicale qui progresse en nombre de voix et réduit fortement l'écart avec le SGEN Recherche EPST (premier) et le SNTRS-CGT (second). Il obtient 20,15 % des suffrages exprimés au CSA du CNRS (troisième), 19,71 % à l'Inserm (troisième), 30,65 % à l'Inria (second) et 22,45 % à l'IRD (troisième).

Pour ce qui est des commissions administratives paritaires (CAP) des chercheuses et chercheurs, le SNCS-FSU renforce sa position de première organisation représentative avec 42 % des voix au CNRS, 40,1 % à l'Inserm, 60,6 % à l'Inria (liste commune avec le SNTRS-CGT) et 32,06 % à l'IRD.

L'augmentation du nombre de voix portées sur le SNCS-FSU dans les organismes de recherche et la très forte progression de la FSU au CSA ministériel ne doivent pas masquer la chute de la participation à ces élections professionnelles 2022, notamment au CSA du ministère de l'ESR (inférieure à 20 %). Les syndicats de la FSU dénoncent la complexité et la multiplicité des procédures de vote, ainsi que les nombreuses défaillances techniques, qui auront découragé de nombreuses électrices et nombreux électeurs. La très faible participation qui en découle porte atteinte au principe démocratique du vote. Le ministère de l'ESR est en grande partie responsable de cet échec.

Les résultats des élections professionnelles de 2022 sont très encourageants pour les syndicats de l'ESR de la FSU. Ils témoignent de l'engagement de leurs syndiquées et syndiqués. Ils renforcent leurs capacités à porter les revendications en faveur d'un ESR revivifié et pour l'ensemble de ses personnels.

Ces résultats seront un atout précieux dans les prochaines luttes pour une réelle amélioration de nos rémunérations et de nos conditions de travail et pour le service public de l'ESR.

¹ <https://fsu.fr/la-fsu-confortee-dans-la-fonction-publique-et-a-loffensive-pour-nos-salaires-nos-metiers-nos-retraites-et-les-services-publics/>

sommaire

Édito 03

La FSU, l'organisation syndicale montante dans l'ESR **Boris Gralak**

Actualités 05

Dossier 09

POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE SOCIALEMENT JUSTE

Coordonné par Hervé Christofol et Chantal Pacteau

La rupture écologique : un enjeu syndical **Benoît Teste 10**

Une lecture commune des inégalités sociales et climatiques **Nicolas Vercken 12**

Construire l'éco-syndicalisme par nos alliances **Julien Rivoire 15**

Mettre en résonance les luttes écologiques
et le combat syndical **Chantier « Écologie et justice sociale » de l'Institut de recherches de la FSU 18**

Répondre aux besoins sociaux et aux défis environnementaux **Marie-Claire Cailletaud 22**

Face à l'urgence écologique, retour sur quatorze années d'actions syndicales **Didier Aubé 26**

Crise environnementale et précarité étudiante : deux combats à mener de front **Hugo Jean 30**

Et si l'éco-anxiété pouvait nous aider à transformer l'université ? **Christophe Point 34**

La Sécurité sociale de l'alimentation : droit à l'alimentation et transformation sociale **Ingénieurs Sans Frontières AgriSTA 38**

D'autres politiques publiques pour sauver la planète **Michel Maric 42**

Zoom 44

La France et les maths : rien ne va plus ? **Florence Audier**

Syndicat national des chercheurs scientifiques [SNCS-FSU] 1, place Aristide-Briand. 92195 Meudon Cedex. Tél.: 01 45 07 58 70.

Fax : 01 45 07 58 51 - sncs@cnrs.fr - www.sncs.fr

Syndicat national de l'enseignement supérieur [SNESUP-FSU] 78, rue du Faubourg-Saint-Denis. 75010 Paris. Tél.: 01 44 79 96 10.

Fax : 01 42 46 26 56 - accueil@snesup.fr - www.snesup.fr

Directeur de la publication: Boris Gralak | **Rédacteurs en chef:** Hervé Christofol, Chantal Pacteau | **Comité de programmation:** Didier Aubé, Florence Audier, Marie-Claire Cailletaud, Hervé Christofol, Chantier « Écologie et justice sociale » de l'Institut de recherches de la FSU, Boris Gralak, Ingénieurs Sans Frontières AgriSTA, Hugo Jean, Michel Maric, Chantal Pacteau, Christophe Point, Julien Rivoire, Benoît Teste, Nicolas Vercken | **Montage:** Clotilde Péan | **Couverture:** Photos Shutterstock et Hervé Christofol | **Impression et routage:** Imprimerie Compédit Beauregard. Z.I. Beauregard, BP 39, 61600 La Ferté-Macé. Tél.: 02 33 37 08 33 - www.compedit-beauregard.fr | **Régie publicitaire:** Com d'habitude publicité. 7 rue Emile Lacoste 19100 Brive-la-Gaillarde. Tél.: 05 55 24 14 03. Fax: 05 55 18 03 73. Contact: Clotilde Poitevin-Amadiou (www.comdhabitude.fr - contact@comdhabitude.fr) | La Vie de la recherche scientifique est publiée par le SNCS-FSU, 1, place Aristide-Briand 92195 Meudon Cedex.

Tél.: 01 45 07 58 70 Fax: 01 45 07 58 51 - sncs@cnrs.fr.

Commission paritaire: 0424 S 07016. ISSN: 0338-1889. Dépôt légal à parution.

Prix au numéro: 8€ - Abonnement annuel (4 numéros): 25€ (individuel), 50€ (institutionnel).

Les titres sont de la responsabilité de l'équipe de rédaction.



Ont participé à la rédaction de ces actualités : Florence Audier, Hervé Christofol, Boris Gralak, Chantal Pacteau.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2022 : LE SNESUP-FSU PREMIER SYNDICAT DES ENSEIGNANT·E·S-CHERCHEUR·E·S

L'extraction du vote des enseignant·e·s-chercheur·e·s au Comité social d'administration (CSA) du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) a permis de composer la commission spéciale du CSA ministériel consacrée aux statuts universitaires : le SNESUP-FSU confirme sa place de première organisation syndicale représentative des enseignant·e·s-chercheur·e·s (32,6 %,

soit quatre sièges), loin devant le SGEN-CFDT (21,8 %, trois sièges), la FERC-Sup-CGT (12,9 %, un siège), SUD Éducation (9,78 %, un siège) et l'UNSA (9,16 %, un siège). Relevons que la procédure de vote électronique du MESR n'a pas permis de faire progresser la participation des enseignant·e·s-chercheur·e·s qui baisse légèrement, de 0,7 point par rapport à 2018, pour s'établir à 23,2 %.



PÉTITION POUR UNE TAXE AMBITIEUSE SUR LES SUPERPROFITS QUI PERMETTE DE FINANCER DES MESURES EN FAVEUR D'UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE SOCIALEMENT JUSTE

En cette période de forte inflation, le secrétaire général de l'ONU a demandé aux États de taxer les superprofits du secteur des énergies fossiles et la Commission européenne a voté à ce sujet, le 14 septembre, un mécanisme de contribution enjoignant les États membres à le traduire dans leurs législations respectives. Le gouvernement français, lui, a déclenché le 49.3 lors du vote du budget à l'Assemblée nationale, empêchant ainsi tout débat parlementaire autour d'une taxation sur les superprofits des entreprises (plusieurs amendements avaient été déposés par l'opposition pour rendre la taxe plus ambitieuse). Il propose une taxe qui n'est pas à la hauteur et ne permettra pas de répondre aux problèmes que traversent les Françaises et les Français, qui demeurent d'ailleurs toujours largement favorables à une taxe sur les superprofits.

Aussi, plusieurs membres de l'Alliance écologique et sociale (AES) ont déposé, le 24 novembre, une pétition sur le site du Sénat. Si cent mille citoyens la signent, la conférence des présidents devra décider d'une procédure en vue de la rédaction d'un texte législatif.

« La taxation des superprofits entérinée par le gouvernement ne rapporterait que deux cents millions en France, alors que son potentiel de rendement est estimé entre dix et vingt milliards avec des dispositifs ambitieux. Pour être réellement efficace, cette taxation doit en effet concerner tous les secteurs et pas seulement le secteur énergétique comme le propose le gouvernement. Des entreprises de l'agro-alimentaire, des transports ou encore de la finance ont aussi réalisé des rentes exceptionnelles grâce à la crise, qui ont contribué à augmenter le coût de la vie. Qu'est-ce qui justifie de ne pas les mettre à contribution ? Le périmètre de la taxe retenu par le gouvernement est par ailleurs trop exposé aux manœuvres d'évasion fiscale des grandes entreprises... » [la suite en ligne : <https://petitions.senat.fr/initiatives/i-1270>].

Dix milliards d'euros, c'est le financement de la rénovation énergétique d'un million de logements ou trois années de restauration gratuite dans toutes les cantines scolaires et restaurants administratifs et universitaires de France ou encore la gratuité des transports en commun (ou une augmentation des trains du quotidien et la baisse de leurs tarifs) : signons toutes et tous cette pétition pour imposer un débat législatif.

QUAND L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ RECONNAÎT LES SERVICES DE L'ANCIENNE MINISTRE DU TRAVAIL

Après avoir fait voter la loi sur « la liberté de choisir son avenir professionnel », l'ancienne ministre du Travail, Muriel Pénicaud, a été nommée, ce 28 novembre 2022, au Conseil d'administration du groupe *Galileo Global Education*, groupe d'enseignement supérieur privé à but lucratif¹. Une consécration pour celle qui a tant fait pour mettre en concurrence les formations professionnelles publiques et privées et préparer le passage de l'enseignement professionnel sous la co-tutelle du ministère du travail.

La Haute autorité sur la transparence de la vie publique (HATVP) a publié un avis de « *compatibilité avec réserve* »

à propos des possibles conflits d'intérêts qui pourraient advenir avec ce passage au privé. La HATVP ajoute qu'il « *incombe à Madame Pénicaud, comme à tout responsable ou agent public, de n'utiliser aucun document ou renseignement non public dont elle aurait eu connaissance du fait de ses anciennes fonctions publiques, sans limite de durée* ».

La loi de « transformation de la fonction publique », votée en 2019, encourage et facilite ces allers-retours entre le public et le privé pour les hauts fonctionnaires. La FSU dénonce cette porte ouverte aux conflits d'intérêt et rappelle son attachement à un service public de l'ESR ambitieux, gratuit, émancipateur et ouvert à toutes et tous.

¹ <https://miniurl.be/r-4bd3>

Le Comité d'éthique du CNRS (COMETS) publie un nouvel avis « Intégrer les enjeux environnementaux à la conduite de la recherche – Une responsabilité éthique » (n°2022-43), approuvé le 5 décembre 2022.

<https://comite-ethique.cnrs.fr/wp-content/uploads/2022/12/AVIS-2022-43-.pdf>

Le Conseil de déontologie journalistique et de médiation (CDJM) vient de publier une recommandation, dédiée au traitement des questions scientifiques.

<https://cdjm.org/le-traitement-des-questions-scientifiques/>

LA PRÉSENCE DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX GÉNÉRERAIT UN IMPACT ÉCONOMIQUE ANNUEL DE 1,35 MILLIARD D'EUROS

Les quatre cent mille étudiants internationaux inscrits dans nos établissements, non seulement constituent un apport scientifique et culturel précieux, mais génèrent aussi, de par leurs dépenses, une manne financière dont le montant s'élèverait à cinq milliards d'euros sur un an. En retranchant les 3,7 milliards de dépenses publiques qui leur sont consacrées (aides au logement, bourses, affiliation à la sécurité sociale, dépenses de personnels consacrées à la diplomatie culturelle...), l'impact économique de ces étudiants internationaux serait de l'ordre de 1,35 milliard d'euros par an, selon une étude récente menée par Campus France¹.

¹ <https://miniurl.be/r-4bd3>



Dans un rapport publié en octobre de cette année sur l'immobilier universitaire*, la Cour des Comptes pointe « un déficit d'informations fiables sur l'état et le suivi des bâtiments, leur gestion, ainsi que des problèmes de financement qui aggravent les inégalités entre universités ».**

* L'immobilier universitaire - Du défi de la croissance à celui du transfert de propriété. Lien : <https://www.ccomptes.fr/fr/documents/61796>

** https://www.snesup.fr/sites/default/files/fichier/mensuel_ndeg_710-711.pdf, page 27

BOYCOTT DU CONSEIL NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE (CNESER) DU 6 DÉCEMBRE 2022

« À ce jour, mardi 6 décembre, à peine plus de 10 % des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche ont participé au vote pour le Comité social d'administration (CSA) du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ce qui constitue une chute impressionnante. Les conditions d'organisation de ce scrutin, que nos organisations ne cessent de dénoncer depuis des mois, sont catastrophiques : listes électorales incohérentes, identifiants souvent inconnus, notice de vote pas reçue, serveur en carafe, double plateforme. Nous ne participerons pas à la séance du

CNESER de ce jour : nos militants sont sur le pont depuis des semaines et, depuis l'ouverture du scrutin, au-delà du raisonnable, pour aider les collègues à exprimer leur vote. Nous dénonçons la complexité du scrutin qui place nos institutions dans une grande faillite démocratique et représentative. Nous souhaitons qu'un véritable débat puisse enfin s'ouvrir pour repenser l'organisation des scrutins à venir avec de vrais temps d'échanges. »

Communiqué intersyndical (CGT, FO-ESR, FSU, SGEN-CFDT)

RETRAITE : UNE RÉFORME VIOLENTE ET INJUSTE QUE L'ÉQUILIBRE DU SYSTÈME PAR RÉPARTITION NE JUSTIFIE PAS

Cet été, dans sa lettre adressée à la Commission européenne où il présentait le programme de stabilité 2022-2027 de la France, le gouvernement expliquait qu'il allait financer les baisses d'impôts des particuliers (suppressions de la contribution audiovisuelle publique et de la taxe d'habitation) et des entreprises (suppression des impôts de production) par une baisse des dépenses publiques reposant sur des réformes structurelles au niveau de l'État, des collectivités territoriales et de la sécurité sociales [programme de stabilité (PSTAB) 2022-2027¹]. Ce serait notamment en reculant l'âge légal de départ à la retraite à 65 ans et, éventuellement, en augmentant la durée de cotisation, que dès le deuxième semestre 2023, il ferait des économies sur les pensions.

Aujourd'hui, citoyens et organisations syndicales manifestent leur refus d'une nouvelle dégradation des conditions de départ en retraite via une réforme paramétrique. Dans un sondage Odoxa réalisé pour *Le Figaro*, 72 % des sondés jugent que le système peut être réformé sans toucher à l'âge légal de départ à la retraite ; dans le sondage pour BFM, seuls 21 % des sondés veulent augmenter l'âge légal de départ actuel, 46 % souhaitant le maintenir et 33 % voulant l'abaisser.

Les annonces dramatiques du gouvernement, selon lesquelles le déficit du système par répartition à hauteur de dix à douze milliards à partir de 2027 (soit 3 % des

340 milliards gérés par le système), instrumentalisent un scénario basé sur des hypothèses qu'il a lui-même imposées au Conseil d'Orientation des retraites (COR), à savoir un taux de chômage à 5 % jusqu'en 2026 qui passerait subitement à 7 % en 2027... Ces annonces omettent de rappeler que le COR affirme que le système est équilibré jusqu'en 2070 : tous les jeunes qui commenceront à cotiser avant 2027, à législation constante, auront une retraite assurée. Le rapport ajoute que même en adoptant les hypothèses gouvernementales, une hausse des cotisations mensuelles de quatre euros par an suffirait à rendre le système excédentaire.

Supprimer trois années de retraite revient à supprimer les meilleures, car ce sont celles au cours desquelles les pensionné·e·s sont les plus nombreux et nombreuses à être en bonne santé.

Ainsi, cette réforme destinée à satisfaire les exigences technocratiques de la Commission européenne ainsi que les appétits des actionnaires des grandes entreprises (qui ne veulent pas d'augmentation des salaires ni des cotisation patronales) n'a pas le soutien de la population ou des

représentants des salarié·e·s. Mais elle pourrait être votée par une majorité LREM-LR au Parlement. Il s'agit donc d'informer et de mobiliser collègues et concitoyens sur le creusement des inégalités et l'appauvrissement des retraités qu'elle organise afin qu'un mouvement social d'ampleur impose au gouvernement de renoncer à son projet².



² Consulter le dossier du mensuel « Le Snesup » N°710-711 de décembre-janvier : Retraites, refusons un nouveau recul.

https://www.snesup.fr/sites/default/files/fichier/mensuel_ndeg_710-711_dossier.pdf

¹ <https://miniurl.be/r-4ajz>

SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS ET MÉDECINS DES HÔPITAUX IRANIENS

Depuis la mort de la jeune étudiante Mahsa Amini, universitaires et organisations académiques apportent leur soutien au monde universitaire iranien qui subit, comme la société tout entière, une répression d'une violence épouvantable.



blessés sont traqués jusque dans les services d'urgences où ils sont privés de soins et arrêtés. Les médecins sont menacés et forcés d'établir des certificats en camouflant l'origine des blessures et des décès (...). Des médecins refusant d'être complices sont arrêtés... ». Le communiqué se termine

Ce 12 décembre, la Conférence des doyens des facultés de médecine a signé un communiqué¹ qui explique que « *Les ambulances sont utilisées pour transporter les personnels de la répression. Pire encore, les*

exercées sur les médecins et enseignants dans l'exercice de leur profession et contre les arrestations massives et arbitraires des étudiants ».

¹ <https://miniurl.be/r-4bdp>

UNIVERSITAIRES EN DANGER



Dans son rapport annuel, le réseau international d'universités, d'organisations et d'individus *Scholars at Risk* analyse près de quatre cents attaques contre des universitaires ayant eu lieu dans soixante-cinq pays et territoires entre le 1^{er} septembre 2021 et le 31 août 2022. Il exhorte les gouvernements, la communauté académique et la société civile à protéger les universitaires en danger et à défendre la liberté académique.

https://www.scholarsatrisk.org/wp-content/uploads/2022/12/SAR_2022_AR_Digital.pdf

LA DÉFENSE DE LA SCIENCE EN FRANÇAIS

A l'occasion de la célébration des cent ans de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS), sa directrice générale rappelle, dans un entretien donné à *CNRS info*, que la mission de l'ACFAS est la promotion de la recherche et de l'innovation ainsi que la culture scientifique dans la francophonie canadienne et sur la scène francophone internationale. Elle déclare que « *Promouvoir les sciences en français est un travail de tous les jours* ».

<https://miniurl.be/r-4bcz>



UNE GRÈVE HISTORIQUE DES UNIVERSITÉS AU ROYAUME-UNI*

Plus de soixante-dix mille membres du personnel de cent cinquante universités ont fait grève les 24, 25 et 30 novembre à l'appel de l'UGU (*University and College Union*), le principal syndicat des personnels de l'enseignement supérieur au Royaume-Uni. Ils réclament une revalorisation des salaires et des actions concrètes pour réduire la charge de travail et les contrats précaires.

*Lire l'entretien avec Rob Copland, membre de la direction de l'UCU, page 21, dans le *Mensuel du Snesup* 710-711.
<https://www.snesup.fr/article/mensuel-ndeg-710-711-decembre-2022-janvier-2023>,



Hervé Christofol
et Chantal Pacteau

Pour une transition écologique socialement juste

La communauté scientifique alerte, depuis de nombreuses années, sur les conséquences environnementales et sociales d'un système économique basé sur l'extractivisme, le productivisme, la dépendance aux énergies fossiles et la croissance de la consommation. Depuis le rapport Meadows en 1972 jusqu'aux récents rapports du GIEC¹ et de l'IPBES², les scientifiques qui travaillent sur le changement global (climat, biodiversité) documentent l'avancée des connaissances tout en explorant, à l'aide de scénarios, quelles pourraient être les trajectoires du changement selon les décisions que nous prenons aujourd'hui.

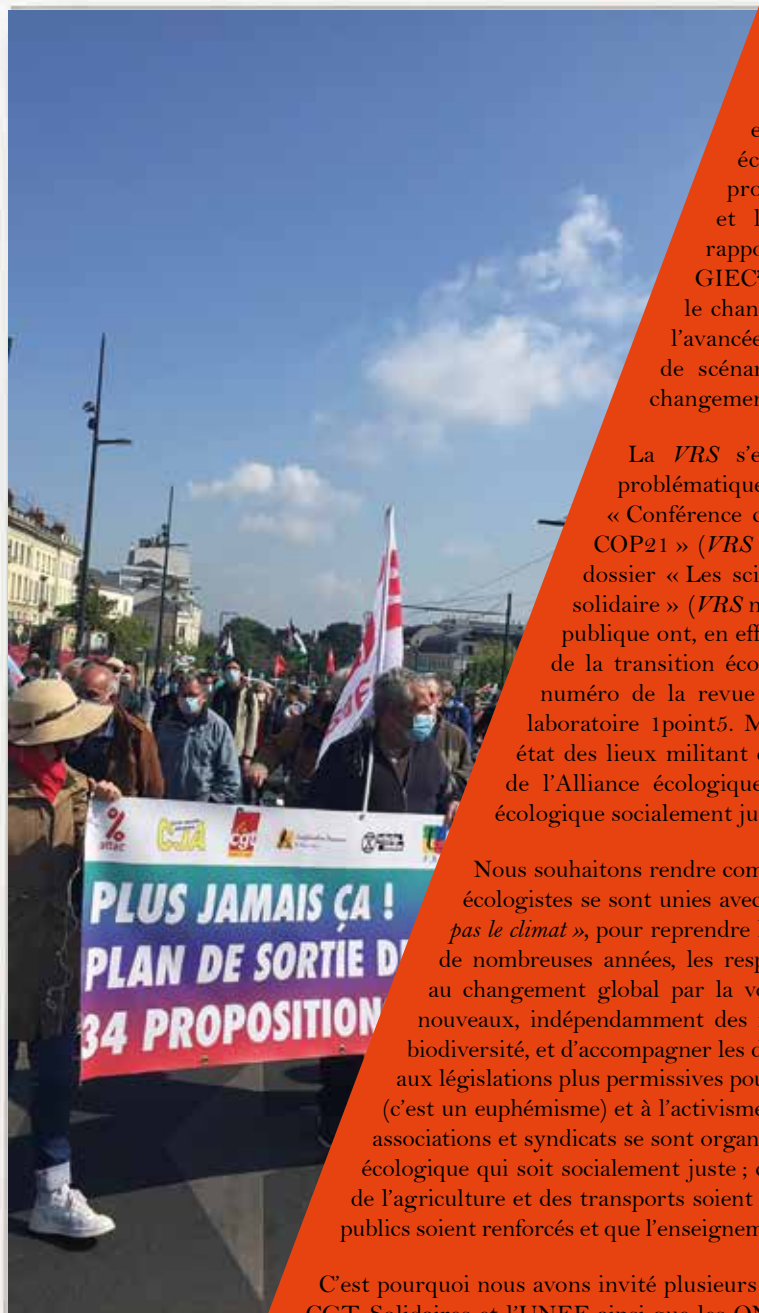
La *VRS* s'est faite l'écho, à plusieurs reprises, de cette problématique, notamment à l'automne 2015 avec le dossier « Conférence climat Paris 2015 : enjeux et débats autour de la COP21 » (*VRS* n° 402) ou, plus récemment, à l'été 2017, avec le dossier « Les scientifiques, acteurs de la transition écologique et solidaire » (*VRS* n° 409). L'enseignement supérieur et la recherche publique ont, en effet, un rôle important à jouer dans la construction de la transition écologique. Nous l'avions évoqué lors du précédent numéro de la revue en recueillant le témoignage de chercheurs du laboratoire 1point5. Mais ce n'est pas l'objet de ce dossier qui fait un état des lieux militant et engagé des objectifs et actions – en particulier de l'Alliance écologique et sociale (AES) – en faveur d'une transition écologique socialement juste.

Nous souhaitons rendre compte de ce moment présent où ONG et associations écologistes se sont unies avec des syndicats pour travailler à « *changer le système, pas le climat* », pour reprendre le célèbre slogan de la Coalition Climat 21. Durant de nombreuses années, les responsables politiques ont justifié leur inaction face au changement global par la volonté de préserver les emplois ou d'en créer de nouveaux, indépendamment des impacts des secteurs d'activité sur le climat et la biodiversité, et d'accompagner les délocalisations d'industries polluantes dans des pays aux législations plus permissives pour produire moins cher. Face à cette irresponsabilité (c'est un euphémisme) et à l'activisme des lobbies productivistes et extractivistes, ONG, associations et syndicats se sont organisés avec pour objectif de construire une transition écologique qui soit socialement juste ; ce qui implique que des pans entiers de l'industrie, de l'agriculture et des transports soient reconvertis et d'autres développés, que les services publics soient renforcés et que l'enseignement et la formation préparent au « monde d'après ».

C'est pourquoi nous avons invité plusieurs membres fondateurs de l'AES, les syndicats FSU, CGT, Solidaires et l'UNEF ainsi que les ONG et associations ATTAC, OXFAM France, ISF Agrista, à nous parler de leurs engagements dans l'articulation des luttes environnementales et sociales. Nous avons complété ce dossier en cherchant à comprendre de quoi l'éco-anxiété est le nom et en réaffirmant la nécessité de la transformation des politiques publiques. Souhaitons que ces articles alimentent les débats pour les luttes en cours et à venir afin que puisse advenir la transition écologique socialement juste que nous voulons.

¹ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Lien : <https://www.ipcc.ch/languages-2/francais/>

² Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques. Lien : <https://ipbes.net>



La rupture écologique : un enjeu syndical

Pour la FSU, les questions environnementale et sociale sont des enjeux syndicaux majeurs. Elles concernent tant les conditions de travail quotidiennes des personnels dans la fonction publique que les transformations sociales à mener pour faire advenir une société plus démocratique, féministe, égalitaire, neutre en émissions de carbone et respectueuse de la biodiversité comme de la santé de toutes et tous.

Benoît Teste
Secrétaire général de la FSU

Pour la FSU, la question environnementale est un sujet pleinement et entièrement syndical : l'enjeu de la rupture écologique doit être pris en compte dans l'ensemble de ses revendications et actions. C'est dans l'activité productive – dans les entreprises mais aussi dans les missions de service public – que la protection de l'environnement peut et doit être mise en œuvre pour mettre fin aux effets négatifs d'un productivisme destructeur et d'une recherche de la rentabilité à tout prix.

Il y a urgence à basculer vers des modes de production et de consommation qui ne dépendent plus des énergies fossiles et qui favorisent à la fois efficacité et sobriété énergétique collective ; des modes de production et de consommation qui favorisent les circuits courts, la relocalisation industrielle, les processus de fabrication « bas carbone », et qui respectent les conditions de travail et les droits sociaux. Repenser nos modes de production, en prenant soin de notre environnement, c'est aussi prendre soin de notre santé, de nos conditions de travail et de notre cadre de vie.

La FSU a ainsi défini et précisé son corpus revendicatif sur la rupture écologique. Sa réflexion tourne en particulier autour de l'exigence

d'une véritable démocratie au travail qui doit permettre aux travailleurs et travailleuses de débattre de l'organisation de leur travail et des critères de qualité de leur propre activité : un travail bien fait doit aussi être un travail qui préserve à la fois la santé et l'environnement. Il faut pouvoir questionner les besoins essentiels, débattre et refuser les pratiques qui polluent et nuisent à l'environnement et qui maltraitent les personnes ou les animaux.

LES SERVICES PUBLICS, DE FORMIDABLES ATOUTS POUR LA RUPTURE ÉCOLOGIQUE

De par leur proximité, leur accessibilité, leur mission d'intérêt général, les services publics sont des acteurs et des leviers structurants de la rupture écologique et sociale. Accès à la santé, à une alimentation de qualité, etc : sur tous ces sujets, la réponse en termes de services publics est pertinente. Ceux-ci sont égale-

La FSU et ses syndicats nationaux dans la fonction publique d'État comme dans les collectivités territoriales sont force de propositions et d'actions. Amélioration des conditions de travail (confort thermique, qualité de l'air intérieur, prise en charge des déplacements doux, cantines...), aide au logement et aux transports (possibilité de cumul du forfait mobilité durable et du remboursement des transports en commun par exemple), formation, font l'objet de réflexions avec les personnels et d'interventions auprès de l'État et des collectivités territoriales, ainsi que dans les Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT). De nouveaux droits sont à travailler, comme par exemple, les adaptations des postes de travail en cas de canicule (droit à la fraîcheur, horaires de travail, délimitation des tâches...).

Dans leurs domaines respectifs, les syndicats de la FSU demandent l'inscription des enjeux énergétiques, climatiques, de ressources et de biodiversité dans les instances de dialogue sociales auxquelles ils participent. Ils demandent par exemple la communication des diagnostics énergétiques des bâtiments des services publics dans lesquels ils travaillent, l'aménagement des conditions de travail sans contrepartie en cas de canicule.

Ils agissent aussi tout au long de l'élaboration des textes législatifs et réglementaires. La FSU s'est battue, par exemple, pour que agroécologie soit portée dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt et ce contre les avis dominants et positions des lobbys agricoles et des organisations professionnelles majoritaires.

ment nécessaires pour répondre aux besoins sociaux dans une société écologique, sociale et démocratique, en particulier en lien avec la protection des biens communs – définis comme indispensables à la collectivité – : environnement, énergie, santé...

Des initiatives concrètes pour la gratuité de certains services publics, qui répondent aux besoins essentiels de la population, en matière d'accès à l'eau et à l'énergie, de santé ou de transports locaux sont nécessaires. La FSU est par exemple favorable à la gratuité des premiers mètres cubes d'eau, des premiers kilowattheures, des transports en commun dans les agglomérations, ou pour y accéder, afin de limiter au maximum l'usage des véhicules individuels.

Faire des établissements et unités de travail des lieux d'exemplarité écologique suppose un fort engagement budgétaire. Une rénovation généralisée, privilégiant l'isolation des bâtiments, la végétalisation des espaces collectifs et l'accessibilité par les mobilités douces et collectives doit être engagée.

Pour que les services de l'État soient exemplaire, il faut également réformer les règles de l'achat public. Afin de sécuriser juridiquement ses achats, l'État doit appliquer les textes réglementaires relatifs aux marchés publics, en incluant dans les conditions d'éligibilité la réduction des émissions globales de gaz à effet de serre. Ainsi, la commande publique doit privilégier l'achat de produits recyclés, classés non énergivores et à faible émission, la réparation des outils, et cesser de réduire le budget d'une année N+1 s'il n'a pas été utilisé entièrement afin de ne pas inciter les services à la consommation. D'autre part, privilégier les objectifs écologiques implique de rompre avec les logiques basées uniquement sur le coût lors des appels d'offres. Des moyens supplémentaires doivent être alloués pour le fonctionnement des services publics.



L'ÉDUCATION, PILIER DE LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE

Dans l'éducation, la FSU intervient tout particulièrement sur les contenus d'enseignement et pour que les programmes scolaires évoluent. Aujourd'hui, la dimension environnementale est prise en compte mais elle est trop limitée aux éco-gestes individuels. Les programmes ne sont orientés que vers l'adaptation à un changement global sans prendre le temps de la nécessaire interrogation sur les causes anthropiques de ce changement.

Le combat en cours contre la réforme de la voie professionnelle s'inscrit dans cette perspective, il s'appuie sur la conviction que cette formation par voie scolaire est un levier indispensable à la transformation écologique. Or, la réforme voulue par le gouvernement revient à considérer que la formation professionnelle ne serait qu'un apprentissage de gestes reproductibles sans conscience ni recul, sans l'objectif de faire acquérir une qualification de haut niveau. Cela relève d'une vision étriquée et réactionnaire de l'école mais cela revient aussi à réduire les capacités de transition écologique. C'est par une jeunesse éclairée et critique, émancipée, et forte de savoirs professionnels ambitieux qu'une politique de bifurcation écologique pourra voir le jour et être concrètement mise en œuvre

dans les entreprises. La défense d'un enseignement agricole public s'inscrit aussi dans cette ambition : avec ses exploitations agricoles et ateliers technologiques, il doit relever les défis environnementaux et celui du renouvellement de générations d'agriculteur·trice·s en favorisant la multiplication d'espaces tests dans ses exploitations, la recherche et la promotion de systèmes agricoles vertueux.

Pour la FSU, la rupture écologique et sociale ne peut s'engager sans s'attaquer aux inégalités économiques. La nécessaire transformation du système, pour être juste socialement, implique que les premiers responsables des émissions soient les principaux contributeurs financiers. Ainsi le financement de la transformation écologique de nos sociétés est indissociable de la réduction des inégalités : elle doit s'accompagner d'une redistribution des richesses, à l'échelle de notre pays, comme entre les pays.

La FSU est porteuse d'idées et de solutions et participe aux initiatives collectives, en particulier dans le cadre de l'Alliance écologique et sociale « PJC », regroupant syndicats (CGT, FSU, Solidaires, Confédération paysanne) mais aussi des associations (Attac, Oxfam, Les Amis de la Terre, Greenpeace). C'est en travaillant ces convergences que la FSU entend participer à la construction des luttes nécessaires.

Une lecture commune des inégalités sociales et climatiques

« L'environnementalisme sans la lutte des classes, c'est du jardinage »
Chico Mendes (1944-1988), militant syndicaliste brésilien

S'il y a des malentendus à l'origine de l'opposition entre ONG et syndicats, c'est parce que leurs histoires, leurs espaces de rencontre et de discussion ainsi que leurs alliances sont différents. Aujourd'hui se construit le dépassement de cette opposition pour agir ensemble et pour se faire entendre de celles et ceux qui ne veulent pas écouter. Pour « *le pouvoir citoyen contre la pauvreté*¹ ».

Il y a des raisons historiques à la séparation, voire parfois à la division, entre ONG et syndicats. Alors que les syndicats se développent dès le XIX^{ème} siècle, avec la révolution industrielle, la plupart des ONG qui veulent intégrer justice sociale et écologie naissent à la fin du XX^{ème} siècle, en réaction au tournant néolibéral. Le point de vue originel, les espaces de rencontre et de discussion et les alliances ne sont pas les mêmes. Les syndicats et les associations écologistes sont aujourd'hui des acteurs majeurs de la lutte pour la justice sociale et climatique mais qui ont connu des trajectoires différentes, et qui, pendant longtemps, ont eu du mal à mener des actions en commun. Des différences de culture politique sont devenues des malentendus qui ont freiné et retardé une alliance entre syndicats et associations, alliance qui semble pourtant logique du point de vue des objectifs que nous défendons.

UNE FAUSSE OPPOSITION ENTRE ONG ET SYNDICATS

Il n'y a pas d'opposition entre la lutte écologiste et la lutte pour le bien-être humain

Le premier malentendu est celui d'une prétendue opposition entre des associations et ONG qui défendraient « la nature » ou « la planète » et les syndicats qui défendraient d'abord les travailleurs et les humains. Or, les associations et ONG écologistes ne défendent pas « la nature » ou « la planète » en tant que telles, puisqu'elles continueront à exister avec ou sans nous. Elles défendent une planète habitable pour l'humanité dans son ensemble. Les canicules de cet été, les feux de forêts, les inondations dévastatrices et les événements climatiques extrêmes en France et partout dans le monde ont suffisamment prouvé la nécessité d'agir pour la préservation de nos habitats. La lutte écologiste est à ce titre nécessaire à la défense du bien-être humain, puisque ce bien-être ne saurait être préservé dans un monde soumis à des catastrophes naturelles de plus en plus fréquentes, à la rare-

faction des ressources. Le dépassement des ressources naturelles est incompatible avec la défense des droits des travailleurs : comment parler de conditions de vie dignes si nous ne sommes plus capables de nous nourrir, de nous chauffer, de nous habiller, en bref, de subvenir à nos besoins les plus élémentaires ?

De la même manière, il est irréaliste de vouloir mener la transition écologique dans un monde où les inégalités augmentent et où les plus pauvres sont ceux qui doivent fournir le plus d'efforts. Le GIEC est très clair sur ce sujet : pour atténuer le changement climatique et pour s'y adapter, les populations doivent avoir accès aux ressources nécessaires.

Il n'y a d'opposition entre la défense des générations futures et des générations présentes

Nous avons vu, depuis plusieurs années et particulièrement cet été, que le changement climatique n'est pas un avenir lointain, mais au contraire que nous subissons d'ores et déjà ses conséquences. Canicules, incendies, inondations et catas-

¹ Devise d'Oxfam France. Lien : <https://www.oxfamfrance.org>

trophes climatiques sont amenés à devenir de plus en plus fréquents avec le réchauffement global de la planète mais nous affectent déjà dans notre présent.

La transition écologique est un impératif urgent qui nous concerne tous dès maintenant et doit être menée par tous les acteurs pour laisser une planète vivable et des conditions de vie dignes aux générations futures mais également aux nôtres.

Il n'y a pas d'opposition entre transition écologique et emploi

L'opposition qui résiste le plus, c'est celle autour de la croissance, de l'activité et des emplois. Mais l'opposition à la course au profit ne veut pas dire sacrifier des emplois. D'abord, il faut admettre que la transition écologique est incontournable et que, tôt ou tard, les gouvernements seront contraints de l'enclencher tant les dégâts auxquels ils feront face seront lourds. Ensuite, on constate que le chômage que connaît d'ores et déjà la France, ainsi que la crise des services publics, ne sont pas le fait de politiques écologiques, loin s'en faut, mais au contraire de politiques productivistes

et néolibérales. L'OIT considère que soixante millions d'emplois peuvent être créés par la mise en œuvre de la transition écologique. Cette transition implique également de sortir d'une logique productiviste et néolibérale et donc de défendre le plus possible des services publics et des décisions démocratiques pour mettre en place les mesures nécessaires. Là encore, la lutte pour les emplois dans la transition écologique ainsi que pour des services publics – correctement financés et qui bénéficient à l'ensemble de la population – est commune aux syndicats et aux associations écologistes.

LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS EST AU CŒUR DU COMBAT D'OXFAM ET DES SYNDICATS

La raison d'être d'Oxfam France est la lutte contre les inégalités et la pauvreté. Ces inégalités intègrent le changement climatique et les efforts demandés aux différentes parties de la population pour s'y opposer. Oxfam n'a cessé de dénoncer la responsabilité des plus riches, des grandes banques et des multinationales dans la catastrophe climatique et l'accroissement des inégalités. C'est donc naturellement qu'Oxfam a rejoint le collectif Plus Jamais ça (PJC) qui, comme le Pacte du pouvoir de vivre², allie syndicats, ONG et associations pour construire une transition juste.

La défense des services publics et la transition écologique

La défense et la promotion des services publics sont essentielles à la lutte contre

les inégalités, alors que privatisation et financiarisation aggravent les inégalités, la surconsommation des ressources et la crise climatique. Le collectif PJC déclare : « *Les services publics sont des acteurs essentiels de la réduction des inégalités, de la protection des populations en matière de santé et de normes sanitaires et de la mise en application des mesures pour la transition écologique définies par le politique. C'est pourquoi il faut les renforcer, en embauchant des fonctionnaires, protégé-e-s des pressions des lobbies par leur statut. Au niveau des territoires, il appartient aux mouvements sociaux et aux élu-e-s de définir les besoins en embauches pour les services publics* ». Les syndicats dans les services publics sont en première ligne pour les défendre, notamment face à la succession de réformes politiques qui veulent les fragiliser. Les demandes des syndicats sont partagées par Oxfam : de meilleurs financements et suffisamment de fonctionnaires pour fournir des services publics accessibles à tou-te-s.

La lutte contre les inégalités au sein des entreprises et la défense du droit du travail

La lutte contre les inégalités se joue à toutes les échelles et elle ne saurait être menée sans un rapport de force au sein de chaque entreprise pour répartir la valeur produite. Le rapport entre capital et travail est à l'origine même des inégalités économiques. Avec ses demandes pour une meilleure taxation des plus riches et des multinationales, pour la transparence sur les écarts de salaire au sein des entreprises, Oxfam porte des revendications qui sont partagées avec les syndicats.

Les syndicats indispensables pour contraindre les entreprises en leur sein à mettre en place la transition et mieux répartir les richesses

Les syndicats sont des alliés évidents des ONG puisque ce sont eux qui, présents dans chaque entreprise, sont à même de documenter les pratiques de ces dernières et d'amener leurs



² Le Pacte du pouvoir de vivre a été présenté le 5 mars 2019 par dix-neuf organisations environnementales, de solidarité et d'éducation, mutuelles et syndicats. Il compte aujourd'hui plus de soixante membres. Il a élaboré un livret de quatre-vingt-dix propositions. <https://www.pactedupouvoirdevivre.fr>

revendications concrètes à la table des négociations. Oxfam s'appuie ainsi régulièrement sur des chiffres fournis par des syndicats pour évaluer les montants de l'évasion fiscale, des inégalités au sein des entreprises, etc. Pendant les négociations au sein de l'entreprise, ce sont les syndicats qui peuvent porter des revendications pour la transition écologique de manière concrète auprès des instances dirigeantes.

Les différents rapports d'Oxfam vont dans le même sens puisqu'ils démontrent la manière dont la croissance économique n'a profité quasiment qu'aux plus riches. En 2018 par exemple, un rapport Oxfam montrait que 82 % des richesses créées dans le monde ont bénéficié aux 1 % les plus riches, alors que la situation n'a pas évolué pour les 50 % les plus pauvres. Le partage de la valeur produite est ainsi une revendication commune, sans pour autant faire oublier le fait que la croissance pour la croissance n'est pas un modèle en soi et ne permet pas le respect des limites planétaires.

Une lecture commune des inégalités

Le prisme des inégalités inhérentes à la répartition de la valeur qu'induit le capitalisme et sa version la plus récente, le néolibéralisme, est le fondement de la lecture qu'Oxfam fait de la crise écologique et sociale actuelle. Il y a un lien direct entre le fait que les 10 % les plus riches de la population mondiale soient responsables de 52 % des émissions de carbone accumulées dans l'atmosphère entre 1990 et 2015 et le fait que les richesses des 1 % les plus riches de la planète correspondent à plus de deux

fois la richesse de 90 % de la population. C'est ce qu'Oxfam démontre régulièrement dans ses rapports. Les plus riches sont de plus en plus riches et polluent de plus en plus, non seulement par leur mode de vie, mais aussi et surtout, par leurs investissements. Le système qui leur permet de s'enrichir est aussi celui qui leur permet d'émettre de plus en plus de gaz à effets de serre (GES) et de détruire

important : la croissance totale des émissions des 1 % les plus riches est ainsi trois fois plus élevée que celle des 50 % les plus pauvres.

En France en particulier, la question des politiques publiques et notamment de la favorisation des plus aisés sous la présidence d'Emmanuel Macron, est aussi une question climatique : au début de cette année, Oxfam montrait

que le patrimoine financier de 631 milliardaires français émet autant que celui de 49,4 % des ménages français. La question de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) est ainsi à la fois une question sociale et une question environnementale ; c'est pourquoi Oxfam défend, par exemple, un ISF climatique.

Il est donc évident pour nous que lutter pour la protection de la planète, c'est surtout lutter pour les intérêts de la majorité de la population, qui est la plus pauvre, la plus précaire et la plus vulnérable au changement climatique. C'est la même concentration des richesses dans les mains de quelques-uns qui prive le plus grand nombre de ressources économiques, qui fait s'accroître les émissions de GES et qui s'auto-entretient pour toujours accroître les inégalités sociales et environnementales.

Oxfam lutte contre ces inégalités par l'information, le plaidoyer et la mobilisation citoyenne ; les syndicats le font dans les luttes nationales de branche et d'entreprises. Si nos points de vue ne sont pas toujours parfaitement superposables, ils partagent le même horizon, la justice sociale et climatique, et nos luttes sont complémentaires.



Construire l'éco-syndicalisme par nos alliances

Depuis dix ans, plusieurs coalitions ont vu se côtoyer, plus ou moins activement, organisations syndicales et associations environnementales. Attac France a joué un rôle important dans l'émergence de ces espaces de confrontations. Retours sur ces expériences essentielles pour construire nos pratiques et nos réflexions éco-syndicales.

Julien Rivoire

Attac France et syndicaliste FSU

Attac¹ s'est constituée lors de l'émergence du mouvement alter-mondialiste à la fin des années 1990, contre la mondialisation néolibérale caractérisée par l'emprise de la finance et le principe de concurrence généralisée à toutes les échelles. Héritière du mouvement ouvrier et du mouvement internationaliste tiers-mondiste, Attac, tout comme le mouvement alter mondialisme, a vu logiquement converger les organisations syndicales et les associations de solidarités Nord/Sud, l'annulation de la dette des pays du Sud étant d'ailleurs au cœur des premiers rassemblements et contre-sommes. La dimension émancipatrice de ces combats associée à l'histoire de l'éducation populaire, la recherche d'alternatives, l'internationalisme, avec le principe de solidarité entre les peuples, sont autant de piliers solides sur lesquels le mouvement s'est constitué. Ces fondamentaux ont ensuite évolué, au regard de la situation de la planète et du contexte politique qui lui est lié. C'est à la fin des années 2000 qu'Attac s'est peu à peu appropriée les questions écologiques, tout d'abord climatiques

à l'occasion des COP climat², puis a élargi son expertise et ses engagements, contre l'extractivisme, les projets inutiles et imposés, en défense de la biodiversité... Ainsi, comme d'autres, Attac cherche, depuis quelques années, à mieux articuler ses combats contre l'exploitation du travail et de la nature par le capital.

UN CHEMINEMENT COLLECTIF

C'est fort de son histoire, au croisement de différents mouvements sociaux, et de l'intégration dans son corpus des enjeux environnementaux qu'Attac a été moteur dans la construction d'alliances syndicalo-associatives. Cela s'est traduit tout d'abord par la construction d'une large coalition, à l'occasion de la COP21, cadre qui réunissait plus de cent organisations autour de quelques actions communes. Ces expériences ont participé du cheminement collectif même si, à l'époque, l'alliance se discutait

à un certain niveau de généralité en termes de propositions, chaque organisation conservant son agenda propre. Les organisations syndicales travaillaient davantage les enjeux de la transition juste pour les salarié·e·s, tandis que les organisations environnementales se concentraient davantage sur tel ou tel aspect revendicatif centré sur l'environnement. Il s'agissait donc d'un cadre commun, sans agenda partagé en termes de propositions.

C'est en cherchant à s'attaquer à la question de l'emploi qu'Attac a initié, au lendemain de la COP21 de Paris, un premier travail conjoint avec des organisations syndicales et des mouvements écologiques. Nous avons travaillé aux côtés des syndicats FSU et Solidaires et du Réseau Action Climat pour initier une campagne pour « un million d'emplois climatiques³ ». L'objectif est alors de contrer les discours et les politiques opposant à la rupture écologique la question de l'emploi. Au contraire, cette plateforme unitaire partait du constat que nos sociétés sont confrontées à deux crises d'ampleur, climatique et sociale. Une crise climatique, et plus globalement environnementale, qui remet en cause notre écosystème et modi-

¹ Attac est l'acronyme de l'Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne. Elle est constituée d'une centaine de comités locaux et d'organisations membres fondatrices, à l'image du Snesup-FSU et de la FSU.

² L'expression « Conférence des Parties (COP) » est un terme générique qui désigne l'organe de décision de certaines conventions internationales. Dans le langage courant, la COP est souvent associée à la COP climat. Organisée successivement sur chaque continent, la COP (Conférences des Parties) est l'organe suprême de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), signée en 1992 lors du Sommet de la Terre à Rio-de-Janeiro et entrée en vigueur en 1994. Depuis 1995, les États signataires se réunissent annuellement. Ces COP visent à renforcer les engagements pris, à évaluer le degré d'application de ce cadre d'action de lutte contre le réchauffement climatique et à fixer de nouveaux objectifs. Voir par ex : <https://miniurl.be/r-4b1b>

³ Voir Julien Rivoire, 2017. « Une alliance nécessaire entre organisations syndicales et écologistes pour les emplois climats. » *VRS* n° 409, été 2017, pp 39-43. <https://miniurl.be/r-4b1c>

fié déjà les conditions de vie sur notre planète : multiplication d'événements météorologiques graves, migrations climatiques, disparition d'espèces vivantes, sans compter les pollutions et autres conséquences pour notre santé. Une crise sociale, d'autre part, qui tараude nos sociétés depuis des décennies maintenant : un chômage de masse, avec les conséquences sociales et économiques pour les chômeurs évidemment mais, au-delà, pour toute notre société : pression à la précarité pour tou-te-s, chantage au chômage pour les salarié-e-s en poste, attaques contre nos systèmes de protection sociale au prétexte de défendre l'emploi *via* la « *compétitivité du coût du travail* » etc...

La création massive d'emplois « climatiques », c'est-à-dire dans les secteurs nécessaires à une transition écologique, est une réponse à cette double crise. Nos sociétés ont besoin de transformer leur appareil de production, donc de créer de nouveaux emplois, plus intensifs en

travail et moins en capital, dans les secteurs nécessaires à la transition écologique, à la rénovation énergétique, dans l'agriculture paysanne mais aussi dans l'éducation, la culture... pour répondre aux besoins sociaux et environnementaux.

C'est donc une campagne ambitieuse qui naît courant 2016, tant dans son objectif d'alliance entre organisations peu habituées au travail commun que dans l'ampleur et la radicalité des questions posées : qui décide de produire et quoi produire ? Le « marché » ou les travailleurs et les citoyens ? Comment financer la transition et qui va payer la facture ? Tout le monde ou les principaux pollueurs ? Au-delà de la bataille des idées, la construction de cette campagne en faveur des « emplois climatiques » répond alors à un enjeu stratégique pour Attac : construire une alliance entre réseaux écologiques et syndicaux, mais aussi entre franges du salariat de l'industrie – marquées par l'obsolescence et la concurrence internationale – et franges du salariat insérées dans les secteurs des services.

Pour autant cette campagne, bien que produisant des propositions précises, argumentées – qui sont aujourd'hui très largement reprises à gauche – rencontre alors de nombreuses limites. Sa composition tout d'abord – avec l'absence de confédérations syndicales implantées dans le privé et notamment l'industrie, c'est-à-dire là où les questions peuvent être les plus vives – et également son caractère très macro social peuvent expliquer les difficultés de cette campagne à irriguer la réflexion syndicale.

En effet, les salarié-e-s impacté-e-s par les bifurcations de nos modèles productifs ne sont pas les mêmes que ceux qui peuvent en bénéficier. Des salarié-e-s des secteurs des fossiles ne se reconvertiront pas facilement dans les énergies renouvelables par exemple. Mais, et c'est tout de même à mettre au crédit de cette campagne, nous allons nous rendre compte que derrière l'emploi se trouve le travail réel, le sens qu'on lui donne, la fierté qu'il procure, et que notre approche comptable valorisant la création nette d'emplois par la transition écologique fait du travail un angle mort.

DÉPASSER LES OPPOSITIONS

Depuis 2015-2017, les lignes ont bougé. L'accélération des crises économiques et environnementales a joué, évidemment, un rôle déterminant. L'émergence ou le renforcement des mouvements sociaux aussi en imposant, à chaque organisation, de nouvelles réflexions. L'émergence du mouvement des Gilets jaunes, l'accélération de la crise sociale ou l'augmentation des inégalités ont aussi contribué à radicaliser un certain nombre d'organisations environnementales sur la critique du capitalisme. Le renforcement des mouvements « climat » avec l'engagement massif des jeunes générations a accéléré la prise en compte des questions écologiques au sein des mouvements syndicaux, qui constatent l'intérêt de ces préoccupations dans la jeunesse et intègrent, par conséquent, la nécessité de répondre à leurs attentes.

C'est ainsi qu'Attac a réussi à faire débattre, pour la première fois de leurs histoires, la CGT et Greenpeace lors du contre-sommet du G7 au Pays basque en 2019. Débat qui connaît une suite inattendue, la volonté exprimée par les organisations de poursuivre



ensemble le débat au service d'actions communes. Ainsi naît « Plus jamais ça » (PJC), aujourd'hui nommé « Alliance écologique et sociale » qui regroupe, dans un premier cercle, outre la CGT, Greenpeace et Attac, la FSU, Solidaires, la Confédération paysanne, les Amis de la Terre et Oxfam⁴.

Très vite, des convergences apparaissent. D'une part concernant les propositions, les organisations syndicales et les associations écologistes sont capables de dépasser les déclarations de principes afin de porter ensemble des propositions concrètes pour défendre ou acquérir des droits : protection des salariées, droit de veto, reconversion, sécurité sociale professionnelle (ou nouveau statut du salarié), augmentation des salaires, propositions chiffrées de financement, etc., autant avec les trente-quatre mesures regroupées dans le plan de sortie de crise que, plus récemment, avec les revendications du rapport « Pas d'emploi sur une planète morte⁵ ».

De fait, les organisations syndicales et les mouvements écologistes ont aujourd'hui la volonté de confronter leurs points de vue, de s'engager sur des domaines revendicatifs considérés comme extérieur à leur champ quelques années auparavant, tout en assumant publiquement les débats qui subsistent, la conviction étant partagée que l'alliance est plus importante que de continuer à avancer chacun dans son couloir. Par ailleurs, nous avons démontré, avec nos productions communes, que nous sommes capables de nous opposer ensemble à un capitalisme néolibéral qui exploite tout à la fois l'humain et la nature, tout en allant au-delà de l'opposition et en traçant des pistes pour une autre société et un avenir désirable.

De fait, le travail engagé au sein de l'alliance écologique et sociale alimente nos propres réflexions, à Attac comme dans l'ensemble des organisations partie prenantes. Cela débouche sur une réflexion qui interroge non seulement la répartition inégale des fruits de la production, mais également la nature de celle-ci ainsi que son processus : que faut-il produire ? dans quelles conditions ? qui décide ? Autant de questions que l'impératif de bifurcation écologique remet au goût du jour. Pour les organisations écologiques, c'est également l'intégration dans leur revendication d'une lutte commune contre les inégalités sociales, économiques et environnementales.

INCARNER LES COMBATS SOCIAUX ET ÉCOLOGIQUES

Pour autant des difficultés demeurent, que le volontarisme dont nous faisons preuve – aussi positif soit-il – ne règle pas. Tout d'abord, PJC-Alliance écologique et sociale est une alliance construite au niveau des organisations et notamment de leurs directions. Celle-ci a permis des acquis précieux en termes de compréhension des cultures militantes, de construction de confiances réciproques, de partage d'expertise au service d'un projet de transformation sociale et écologique plus solidement charpenté. Mais, aussi intéressantes soient-elles, nos propositions n'auront que peu d'impact si nous n'arrivons pas à construire les dynamiques au niveau local, à la base, en mettant en mouvement les salarié·e·s et la population. C'est une condition pour construire le rapport de force dans et à l'extérieur de l'entreprise ou des services publics. C'est une condition pour engranger des victoires qui peuvent être à même de convaincre les secteurs syndicaux les plus frileux, voire opposés à l'alliance entre organisations syn-

dicales et associations écologiques. Développer des dynamiques locales est également une condition pour donner du corps à nos propositions, permettre qu'elles infusent dans la société, et ainsi mener la bataille d'idées. Cette question de l'incarnation sur le terrain des combats sociaux et écologiques, de l'appropriation dans les combats quotidiens se pose évidemment pour le syndicalisme. Comment faire pour que l'écologie devienne une de ses préoccupations de tous les instants, qui s'incarne concrètement dans l'activité quotidienne de syndicaliste ?

Pour conclure, l'ampleur des défis environnementaux à relever au XXI^{ème} siècle nous oblige à repenser notre articulation entre nos combats quotidiens et notre projet d'avenir à l'aune des urgences que posent l'effondrement de la biodiversité et la crise climatique. Ce que les syndicalistes connaissent bien avec la double besogne syndicale. Bien souvent, la question démocratique est un fil conducteur dans les propositions que nous portons, tant la place des salarié·e·s dans les processus de prise de décisions est déterminante. Ce travail de refondation pour un éco-syndicalisme du XXI^{ème} siècle ne se fera pas sans confrontations, ni sans travail en commun avec des chercheurs et chercheuses, des mouvements écologistes, des mouvements altermondialistes, des organisations syndicales.

⁴ <https://alliance-ecologique-sociale.org/>

⁵ <https://alliance-ecologique-sociale.org/nos-propositions/>

Mettre en résonance les luttes écologiques et le combat syndical

Pendant longtemps, associations environnementales et organisations syndicales ont paru défendre des revendications inconciliables. Les mouvements écologistes, tout légitimes qu'ils soient dans leurs combats, n'ont que très récemment intégré dans leurs revendications la préservation et le développement de l'emploi, l'amélioration des conditions de travail des salariés de certains secteurs sensibles ou l'amélioration du pouvoir d'achat. À l'opposé, certains combats des organisations syndicales n'intégraient pas, ou trop peu, dans leurs revendications en faveur des salariés, les réflexions nécessaires autour de leurs conséquences écologiques.

Chantier « Écologie et justice sociale » de l'Institut de recherches de la FSU

Avant toute autre considération, il faut d'abord partir d'un postulat, clairement exposé par Cécile Duflot, directrice générale d'Oxfam-France, lors du colloque organisé par la FSU et son Institut de recherches en juin 2021¹ : celui que *« la question climatique, et même la question de la perte de la biodiversité, ne sont pas des questions qui concernent la planète. La planète a vécu avec les dinosaures, sans les dinosaures, elle vit avec les humains mais elle peut vivre sans les humains. Si le climat bascule et se rééquilibre avec des zones entières qui deviennent inhospitalières et invivables pour l'espèce humaine, ça ne posera aucunement problème à la planète Terre »*. Il faut donc admettre que les questions environnementales sont plus un problème pour l'humanité que pour la planète.

Aujourd'hui, face à une réalité que plus personne ne peut nier (dérèglement climatique, réduction de la biodiversité, pollution de l'eau et de l'air), la prise de conscience a fait

son chemin, notamment sous l'impulsion de mouvements de jeunesse. Le mouvement des Gilets jaunes à l'automne 2019, bien qu'hétéroclite, déclenché en réponse à la hausse des prix du carburant et pour protester contre l'injustice fiscale, y a aussi contribué. Des catastrophes industrielles et leurs conséquences écologiques (AZF à Toulouse ou Lubrizol à Rouen par exemple) ont également obligé à ouvrir les yeux.

Parallèlement, et contrairement à ce qu'ont voulu faire croire les tenants du libéralisme, les gains de productivité n'ont profité ni à l'emploi, ni aux salariés dont les conditions de travail et les rémunérations ont continué à se dégrader.

L'idée selon laquelle les ouvriers auraient toujours considéré la question de l'environnement et de l'écologie comme étrangère à leurs aspirations est fautive. L'écologie ouvrière a toujours été présente en première ligne. Dès les débuts de

la révolution industrielle, la classe ouvrière savait intuitivement que sa survie était en jeu. D'abord par les conséquences du machinisme ; ensuite par l'apparition des maladies professionnelles comme la silicose ou celles liées au plomb, l'amiante, le phosphore... qui la touchent directement ; enfin dans les conséquences sur l'écosystème urbain qui entoure les usines et les mines, dans lesquels les ouvriers, leurs familles et leurs proches vivent.

Dans le milieu rural, la mécanisation de l'agriculture et la course à la productivité, en ayant recours massivement aux engrais chimiques et aux produits phytosanitaires, ont d'une part conduit à un exode rural qui a

Dans des secteurs comme ceux de l'énergie (raffineries, nucléaire, hydraulique...), des transports (automobile, aéronautique...) ou de la production agricole, la course aux gains de productivité, censée développer l'emploi ou améliorer les revenus et les conditions de travail, s'est faite sans se préoccuper des conséquences écologiques.

¹ Cécile Duflot, 2022. « Affronter les malentendus ». Dans *Le syndicalisme au défi du 21^{ème} siècle*, Éditions Syllepse, pp. 89-93.

Pour aller plus loin...



Le syndicalisme au défi du 21^e siècle
 Coordinateur : Jean-Michel Drevon
 Collection : « Nouveaux Regards »
 Parution : Janvier 2022
 Pages : 176
 ISBN : 979-10-399-0032-4

désertifié les campagnes et détruit des emplois et, d'autre part, ont eu des effets écologiques désastreux (émissions de gaz à effet de serre, érosion et appauvrissement des sols, pollution de l'eau, perte de biodiversité...). Si l'on a oublié les luttes et les mouvements qui ont, dès le début, forgé l'histoire du mouvement ouvrier mais aussi de l'écologie, c'est que ce mouvement, pourtant réel, a été enseveli sous l'idéologie productiviste qui a préempté la conscience de classe. Plus tard, l'expérience des Trente Glorieuses a conforté cette idée que, hors de la croissance, pas de salut. L'écologie apparaissait comme ennemi de l'emploi et du salaire ouvrier, en étant perçue comme un des chevaux de Troie de la bourgeoisie pour détourner les syndicats de leur combat. Elle ne pouvait être, dans son essence même, qu'une affaire de bobos, un luxe pour bourgeois éclairés.

DES DIFFICULTÉS À DÉPASSER

Le quiproquo s'installait durablement entre écologie politique et mouvement ouvrier malgré

quelques voix discordantes ici ou là comme celle de Félix Guattari². Il y a donc eu une construction sociale d'un imaginaire politique qui contredisait l'expérience du mouvement ouvrier, celle de sa défense face aux conditions de travail, de ses victoires (médecine du travail, création des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail – CHSCT –, sécurité sociale, lois sur les risques industriels...).

Par ailleurs, un travail mené de longue date par Oxfam a permis de constater que les inégalités que l'on retrouve dans le partage des richesses, on les

retrouve aussi dans les émissions de gaz à effet de serre. On les retrouve au niveau international : l'actualisation du rapport en 2020 a montré que 10 % des plus riches au niveau de la planète émettent 52 % des gaz à effet de serre alors que les plus pauvres n'en émettent que 10 %. Et ce ratio-là, on le retrouve aussi, de manière un peu différente, au sein d'un pays comme la France³.

L'autre difficulté à dépasser, c'est l'opposition entre générations futures et génération d'aujourd'hui. La catastrophe climatique nous a rattrapés. Aujourd'hui, on ne parle plus seulement d'effets pour les générations futures, mais d'effets déjà là. Il y a, depuis cinq ans maintenant, plus de déplacés et de réfugiés pour cause de problèmes climatiques ou écologiques, que de déplacés pour cause de conflits. Et si le conflit en Ukraine a provoqué une vague de migrations vers l'Europe, cela reste anecdotique au regard des migrations climatiques,

² Psychanalyste et philosophe, auteur de *Les trois écologies* (Galilée, 1989).

³ Voir l'article de Oxfam dans ce numéro.

S'il y a une mobilisation très forte de la jeunesse, c'est que lorsqu'on a quinze ans aujourd'hui, 2040 c'est le cœur de sa vie ! Il ne s'agit donc pas de ne s'occuper que des générations futures, mais il s'agit de s'occuper des générations d'aujourd'hui.

dont on a constaté l'accélération sur la même période. On est aujourd'hui dans un rapport de 60/40. Donc il est évident que la question du changement climatique est actuelle et que ses impacts, entre autres, sur l'agriculture et la sécurité alimentaire sont aujourd'hui réels.

ÉCOSYNDICALISME

Aujourd'hui, l'idée s'impose de plus en plus fortement que le syndicalisme doit s'exprimer sur les mutations du mode de production et de consommation. Nous en sommes à la quatrième révolution industrielle, marquée par la numérisation et le changement climatique. Le syndicalisme doit mettre au centre de son action l'écopsyndicalisme, qui peut se définir comme la prise en charge de l'écologie dans toutes ses dimensions par le syndicalisme et, inversement, comme l'intégration, par l'écologie, de la défense des intérêts des travailleurs. Il défend à la fois les intérêts collectifs des travailleurs et ceux de l'humanité et de la nature.

Désormais l'écologie n'est plus le domaine réservé des classes aisées mais concerne d'abord toutes celles et ceux qui en sont les premières victimes des changements environnementaux : chômeurs, paysans, précaires, retraités, travailleurs pauvres... L'une des leçons de la lutte des Gilets jaunes en France en 2019 est que la « transition écologique » ne doit pas être payée par la classe ouvrière et les secteurs populaires.



Face à la crise environnementale, il faut que les capitalistes paient pour la pollution qu'ils engendrent et non l'inverse. C'est dans les entreprises que les travailleurs doivent affronter les conséquences du productivisme : amiante, pollution chimique, air pollué, ondes électromagnétiques, énergie nucléaire... Car ce sont d'abord les ouvriers qui meurent des cancers professionnels liés aux produits chimiques ; c'est majoritairement dans le secteur tertiaire que les nouvelles maladies liées au stress et à l'intensification du travail se traduisent par une souffrance qui peut conduire au suicide... Ce sont les salariés de l'agriculture, qui sont les premières victimes des dangereux produits phytosanitaires.

Mais la seule résistance au système capitaliste n'est pas suffisante. Les luttes contre la privatisation des services publics, les plans de licenciements et les délocalisations sont décisives, mais elles doivent aussi se traduire par des propositions de rupture avec un mode de développement, de production et de consommation, fondé sur le productivisme. Le syndicalisme,

tout en privilégiant la défense des intérêts immédiats des salariés, ne peut faire l'impasse sur les dégâts du productivisme et sur les conséquences d'une fin programmée des ressources naturelles.

Il n'y aura pas de réelle protection des travailleurs si l'économie toute entière n'est pas réorientée vers un autre mode de production fondé sur une décroissance choisie, sur un système de transport et un aménagement du territoire qui mettent fin à l'extension des métropoles, sur une agroécologie qui rompe avec l'industrie agroalimentaire et sur une industrie non polluante et utile socialement.

Il faut poursuivre le débat entre l'écologie politique et le syndicalisme. Il est possible de construire une alternative positive à la crise sur la base de propositions sociales écologistes : travailler tous et autrement pour vivre mieux, instaurer un revenu minimum et maximum, établir des contrats de reconversion industrielle – notamment dans la branche de l'automobile et des industries carbonées –, instituer un contrôle par les usagers,

les riverains et les salariés sur l'organisation du travail et les risques industriels, relocaliser les activités, redistribuer les richesses, créer des millions d'emplois verts non délocalisables⁴, soutenir les initiatives d'économie solidaire, réduire massivement le temps de travail, défendre et développer des services publics sont autant d'axes essentiels qui peuvent et doivent être débattus démocratiquement.

« PLUS JAMAIS ÇA »

Il faut le reconnaître, ces dernières années, la prise de conscience que les questions écologiques et les questions sociales autour du travail étaient interdépendantes a fait son chemin, tant au sein des organisations syndicales que dans les organisations non gouvernementales (ONG) écologistes. La crise sanitaire en 2020, puis les événements climatiques extrêmes de cette année 2022, y ont aussi contribué. Cela a conduit certaines organisations syndicales et environnementales à se réunir autour d'une table, d'abord pour se comprendre,

⁴ Voir l'article de Greenpeace dans ce numéro.

et ensuite pour voir comment leurs revendications respectives pouvaient s'articuler pour construire un monde socialement juste et écologiquement porteur d'avenir pour les générations futures. C'est animé par cette volonté, qu'en 2018, est né un collectif autour de quatre organisations syndicales (CGT, FSU, Solidaires et Confédération paysanne) et quatre ONG (Greenpeace, Attac, Oxfam et les Amis de la terre). En 2020, la survenue de la crise liée au Covid a révélé la pertinence des alertes de ce collectif qui, tout en prenant le nom de « Plus jamais ça », a proposé de mettre en débat des propositions de solutions concrètes, basées sur les solidarités, telles que celles portées par ses organisations. Aboutissement d'un travail collectif de plus d'un an, ces « propositions pour un plan de rupture » ont présenté trente-six mesures essentielles pour une transformation profonde de la société⁵. Il y a, au sein de ce collectif aujourd'hui rebaptisé Alliance écologique et sociale, une conviction partagée, qui n'est pas un antagonisme entre syndicats et écologistes, bien au contraire : celle de la nécessité de l'action collective et des politiques publiques.

Le collectif « Pour une sécurité sociale de l'alimentation » (SSA) est un autre exemple de travail commun entre syndicats de salariés et organisations écologistes. Ce collectif, initié par Réseau Salariat, ISF-Agrista, la Fédération nationale des centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture en milieu rural (FNCLVAM) et la Confédération paysanne* – et que des syndicats de la FSU (SNETAP et SNUITAM) et de la CGT (CGT-Agri) s'approprient à rejoindre – travaille avec des parlementaires à l'élaboration d'un projet de loi instaurant une sécurité sociale de l'alimentation.

* Voir l'article dans ce numéro.

Les syndicats portent au cœur de leurs valeurs l'idée que l'action collective, la négociation, la discussion, l'existence même d'un rapport de force, sont positives et, en tout cas, qu'il y a impérativement besoin de politiques de régulation. Le cabinet Carbone 4⁶, qui a travaillé sur ces questions des émissions et de la responsabilité, a montré, de la façon la plus nette qui soit qu'aujourd'hui, que si l'on était tous en France exemplaires sur nos consommations, avec les modes de transports les plus écologiques possible, on parcourrait seulement 25 % du chemin qui est nécessaire pour tenir les objectifs de l'Accord de Paris⁷ adopté lors de la COP21 le 12 décembre 2015. Les 75 % restant dépendent des politiques publiques et de décisions plus structurelles. Cela atteste de la nécessité d'organiser et de planifier la transformation de nos modes de production, de nos modes de consommation et de nos modes de travail et cela légitime l'intervention des organisations syndicales.

L'autre axe de réflexion qui doit être pris à bras le corps par les organisations syndicales, pour véritablement intégrer la nécessité d'une bifurcation écologique dans leurs revendications syndicales, c'est le rapport au travail, ou plus précisément le lien travail/rémunération. Le statut de la fonction publique, tel qu'il avait été conçu au début des années 1980, partait du postulat que l'État était un producteur économique bien particulier. C'est en effet à lui que revient la production de services publics, dont la mission est d'assurer l'égalité de l'ensemble des citoyens sur le territoire et de porter l'inté-

rêt général à court, moyen et long termes⁸, et ce sans recherche d'une contrepartie financière. Ce sont ce poids économique, cet horizon temporel et cette production particulière de service public qui placent l'État en acteur privilégié pour agir vite et fort face à l'urgence sociale et environnementale.

La question qui se pose donc, face à l'urgence à répondre aux défis écologiques (notamment en termes de réchauffement climatique), c'est d'étendre ce modèle à l'ensemble des personnes qui produisent un service public. Ce statut est en effet le seul qui permette, à ce jour, de libérer les actifs du chantage à l'emploi en attachant la rémunération du travailleur à sa qualification. C'est ce salaire à vie, défendu par Bernard Friot⁹, qui peut également être à même de permettre à tout travailleur de se reconvertir dans le cadre de la transformation écologique de nombreuses activités productives, tout en gardant sa rémunération mais également sa fierté d'être productif, son honneur de travailleur. Ce statut doit donc être garanti et étendu à toutes les personnes assurant une mission de service public, puis s'imposer progressivement comme modèle de rémunération pour l'ensemble des secteurs productifs du pays. C'est la seule façon de sortir de l'écueil constitué par la défense de l'emploi et le maintien d'activités productives destructrices pour l'environnement et de sortir de l'opposition mortifère entre social et écologie.

⁶ L'État Français se donne t-il les moyens de son ambition climat ? Étude de Carbone 4, février 2021. www.carbone4.com

⁸ Lire Anicet Le Pors et Gérard Aschieri, *La Fonction Publique du XXI^{ème} Siècle*, Les Editions de L'Atelier, mise à jour en 2021.

⁹ Lire Bernard Friot, « En finir avec les luttes défensives », *Le Monde diplomatique*, novembre 2017.

Répondre aux besoins sociaux et aux défis environnementaux

Le système productif doit répondre aux besoins de la population dans un cadre imposé par la préservation de notre environnement. Face aux impasses écologiques, industrielles et sociales, il faut instaurer une nouvelle civilisation émancipatrice, fondée sur la définition collective des besoins et une véritable économie circulaire, en déclinant des objectifs concrets, à mettre en œuvre en France en particulier.

Marie-Claire Cailletaud
Présidente du groupe CGT
au Conseil économique, social et
environnemental (CESE)

La transition écologique agrège les enjeux écologiques et sociaux. Elle adresse l'état de la planète, au sens de ses ressources en énergies, métaux, matières naturelles, au sens du dérèglement climatique et de l'appauvrissement de la biodiversité ; elle adresse aussi l'état de développement des peuples et des citoyens de par le monde et l'état des rapports de force.

Les enjeux énergétiques sont au cœur des défis posés. Depuis le néolithique, le développement humain s'est appuyé sur la possession d'énergie, pour produire les biens et les services satisfaisants les besoins des populations. L'accès à l'énergie, c'est la possibilité de se loger, se chauffer, se déplacer, se nourrir, se soigner, se cultiver... Pourtant, cet accès est loin d'être acquis dans le monde alors que deux milliards d'êtres humains en sont encore privés. La France compte treize millions de personnes en situation de pauvreté énergétique. L'énergie utilisée dans le monde est majoritairement émettrice de gaz à effet de serre car elle repose principalement sur le charbon, le pétrole et le gaz. Cela rend impérative la transition énergétique qui consiste à rempla-

cer des énergies carbonées par des énergies bas carbone, à consommer moins et mieux l'énergie.

La crise liée à la guerre en Ukraine porte des menaces géopolitiques qui vont accroître les difficultés d'une transition énergétique qui constituait déjà un énorme défi, pour répondre aux besoins de huit puis dix milliards d'humains sur la planète. Cette transition se double d'une crise productive et financière. Elle sera plus difficile et plus coûteuse que prévue d'un point de vue social et environnemental. La polarisation se fait autour du gaz qui était jusqu'à présent la clé de voûte du marché européen. Nous avons alerté sur la dépendance que cela impliquait et sur l'inefficacité du marché qui faisait grimper les prix. Le recours massif au charbon n'est pas acceptable, ni la mise en attente de la lutte contre le réchauffement climatique.

Le sujet de l'indépendance énergétique redevient une préoccupation de premier plan, alors que notre pays possède peu de ressources naturelles. C'est le raisonnement qui avait conduit la France à accélérer son plan nucléaire au moment du choc pétrolier de 1973. Il y a urgence à

mener une réflexion de fond sur la transition énergétique à opérer, les moyens à mettre en œuvre d'un point de vue industriel, son coût et son financement, la coordination transports, logement, industries et donc le besoin de planification. Le tout en rapport avec le social (emploi, salaire, formation professionnelle, conditions de travail mais également pouvoir d'achat *via* les prix et tarifs de l'énergie). La transition s'avère un processus complexe. Il faut s'y atteler afin que les populations ne subissent pas de plein fouet les conséquences d'une transition subie et non choisie, par manque d'anticipation et de vision stratégique

NOTRE INDUSTRIE A DÉCROCHÉ

Le mode de développement capitaliste, basé sur l'accumulation du capital, qui déconnecte la production des besoins humains et exploite l'homme et la nature, cause de graves déséquilibres environnementaux et de terribles inégalités sociales. La financiarisation de l'économie mondiale – qui impose d'augmenter sans fin les dividendes des actionnaires – a conduit à découper le processus de production en segments localisés aux

endroits les plus rentables, c'est-à-dire là où les travailleurs ont le moins de droits, en mettant en concurrence féroce les sous-traitants et les filiales – et les travailleurs entre eux –, et en ignorant les conséquences environnementales (exploitation, rapatriement des produits dans des cargos et camions etc...).

Cela a conduit un pays comme la France à « sous-traiter » son industrie, avec l'illusion qu'une société post-industrielle bâtie avec des entreprises sans usines serait viable. A nous le travail de « savoir », à eux le « faire ». Vision très coloniale !

Les conséquences directes sont sans appel : déficit structurel de la balance commerciale, augmentation de notre empreinte carbone, perte de savoirs faire et de compétences, augmentation du chômage, développement d'emplois peu qualifiés et mal rémunérés...

Le processus de production n'est plus maîtrisé. La France se retrouve très dépendante des chaînes de valeur internationales. Et quand un mailon lâche, c'est tout le système qui se grippe.

Le roi s'est retrouvé nu pendant la crise sanitaire, et notre pays a été dans l'incapacité de produire des masques, des tests, des vaccins tellement l'appareil de production et de recherche a été mis à mal. Même un médicament de base comme le paracétamol s'est trouvé hors de notre portée. Nul doute que le fait que cette molécule soit maintenant dans le domaine public a conduit les grands laboratoires pharmaceutiques à s'en désintéresser. Comme l'a remarqué avec cynisme la directrice des relations gouvernementales France de Sanofi : « *Sur la santé, on s'est ren-*



... dus compte de la vulnérabilité que l'on connaissait dans le secteur depuis longtemps. Simplement la crise sanitaire l'a révélée à tout le monde...¹ ».

Les grands groupes industriels ont largué les amarres ; les emplois de service dévalorisés et mal rémunérés se sont développés ; le travail a perdu son sens en étant piloté par les nombres ; l'homme a été asservi à l'ordinateur pour supprimer les marges de manœuvre. Le « savoir-être » a remplacé le « savoir-faire » dans les critères d'embauche et de notation, faisant porter ainsi la responsabilité de la réussite d'objectifs au travailleur seul. La réalité du travail, la casse des collectifs, la perte de sens global conduit bien souvent les plus anciens à n'aspirer qu'à quitter l'entreprise. Quant aux jeunes, ils doivent attendre de nombreuses années avant d'avoir un emploi stable et qualifié. Ils passent de petits boulots en petits boulots. C'est un retour au travail à la tâche et au précarité. Pour les femmes, se développent les temps de travail contraints à horaires fractionnés et insuffisamment rémunérés pour vivre dignement.

Tout cela conduit à d'énormes gâchis sociaux, environnementaux et éner-

gétiques. Que dire de l'augmentation indécente des dividendes des grands groupes alors que la financiarisation de l'économie conduit à émettre plus de gaz à effet de serre (GES) et consommer inutilement de l'énergie ? Que dire des gaspillages opérés par l'infime partie de la classe des plus riches ou encore des 10 % d'émissions de GES produits pour l'armement militaire ? Que dire du mal travail, des normes qui obligent à tricher, des pathologies en augmentation au travail, de la perte d'efficacité du travail ?

La période nous invite encore plus à agir : il s'agit de stopper l'hémorragie des emplois et construire un véritable programme de reconstruction du pays à partir d'un changement profond de paradigme. Le système productif est là pour répondre aux besoins de la population. Il doit le faire dans un cadre imposé par la préservation de notre environnement pour faire en sorte que l'homme et la nature puissent à nouveau vivre en harmonie.

CAUSE ÉCOLOGIQUE, ANTHROPOLOGIQUE : CONSTRUIRE UNE NOUVELLE CIVILISATION ÉMANCIPATRICE

Causes écologique et anthropologique sont indissociables. Certains

¹ Lors du colloque (Re)localiser ! 26 octobre 2021.
<https://www.economie.gouv.fr/colloque-relocaliser-26-octobre-bercy>

voudraient nous faire croire que l'écologie serait soluble dans le capitalisme vert et que les enjeux écologiques seraient réductibles aux comportements individuels. Comment penser que l'on peut déconnecter consommation « bas de gamme » de production « bas de gamme » et de faiblesse des salaires ? Comment ne pas corrélér l'émission de GES des véhicules individuels au prix de l'immobilier, à l'absence de transports collectifs de qualité, à l'organisation du travail ? Comment ne pas lier consommation « inutile » et publicité commandée par les grands groupes, meublant les temps de cerveaux disponibles pour susciter des désirs de consommation et des frustrations ? Comment, enfin, ne pas lier émissions de GES et flux tendus et stocks dans les camions... Si production et consommation font système, repenser une nouvelle civilisation à partir de l'humain dans son rapport à la nature permet de centrer sur la cause anthropologique qui impose de sortir du capitalisme.

Produire et consommer autrement : nous parlons là d'un changement civilisationnel, basé sur le progrès social et la justice, la solidarité, la coopération, l'usage et le partage. C'est une lutte féroce entre le capital et le travail pour orienter la création de richesses dans le sens de l'intérêt général.

POUR UNE VÉRITABLE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Cela implique de développer une véritable économie circulaire, avec des filières industrielles qui prennent en compte le cycle de vie complet des produits, de l'éco-conception au démantèlement ou recyclage afin de valoriser la matière, de relocaliser des productions pour rapprocher les lieux de production des lieux de consommations, de fabriquer des produits à haute valeur ajoutée, réparables, recyclables, interconnectables.

C'est utiliser, pour la mobilité, des transports collectifs – voire individuels – confortables et peu polluants, habiter un logement avec une bonne isolation et près de son lieu de travail, avoir des horaires de travail qui permettent de s'organiser collectivement. C'est développer le fret ferroviaire et les voies fluviales. C'est le sujet de l'aménagement du territoire, du temps de travail, des temps de vie.

C'est développer des productions d'énergie bas carbone, pilotables, maîtrisées et exploitées par des hommes et des femmes qualifiés, exerçant un travail collectif dans de bonnes conditions.

Et, bien sûr, c'est mobiliser les financements pour l'industrie. C'est un nouveau modèle industriel, totalement imbriqué avec les services. Grâce à l'apport des technologies du numérique, l'humain y occupe une place centrale, avec une élévation des qualifications pour toutes et tous grâce à la priorité donnée à la formation initiale et continue.

Avec des services publics de haut niveau – socle de la solidarité et du vivre ensemble – dans la santé, l'éducation, l'eau, l'énergie, les transports, l'alimentation, permettant un renouveau démocratique, nous serons en capacité de répondre aux besoins sociaux et aux défis environnementaux qui sont étroitement imbriqués et d'impulser une vision basée sur la réponse à l'intérêt général et la coopération. Repartir du travail, redonner de la liberté, viser l'émancipation, retrouver un sens commun grâce à un projet collectif partagé, permettra de sortir le pays de l'ornière.

UNE PLACE NOUVELLE DU TRAVAIL

Transformer profondément notre mode de développement va nécessiter de remettre l'humain au centre.

Les normes sociales et environnementales doivent être harmonisées par le haut et être dotées d'une force obligatoire équivalente aux normes de commerce international, avec un organe de règlement des litiges distinct de celui de l'OMC. D'un point de vue social, celles-ci s'appuieraient sur les droits fondamentaux définis par l'Organisation Internationale du Travail.

L'arrivée massive des nouvelles technologies dans tous les secteurs d'activité accentue le besoin de se réinterroger sur le travail, sa place, son rôle, sa nature, son écartèlement entre conception et réalisation, sa division entre ce qui relève de l'intellectuel et du manuel, son atomisation et sa morcellisation en tâches, qui ne permettent pas d'avoir une vue d'ensemble.

Le travail est au cœur du développement qu'il nous faut inscrire dans un concept compatible avec notre écosystème – qui n'épuise pas les ressources de la planète ni ne génère des pollutions destructrices. Un développement humain durable qui s'appuie sur les capacités créatrices et productives des hommes.

La généralisation du numérique nécessite d'augmenter la qualification, la formation initiale et continue. Les technologies doivent permettre de supprimer les tâches pénibles et de libérer du temps pour se concentrer sur celles où l'homme est irremplaçable (ou ne doit pas être remplacé) et où il peut s'épanouir. Il s'agit, au fond, de remettre de l'humain dans le travail.

La recherche, l'intelligence créatrice des hommes et des femmes constituent le noyau nous permettant d'ouvrir les possibles dans tous les domaines, techniques ou sociaux. Ce qui se pose, de manière centrale, c'est l'enjeu démocratique qui consiste à savoir comment décider

Nous vivons dans un monde capable de produire des richesses énormes mais qui laisse des millions d'habitants de la planète sur le côté, ne satisfaisant pas les moyens élémentaires d'un grand nombre. C'est la raison pour laquelle, plutôt que parler de « l'âge de l'homme » (anthropocène) il est plus juste de parler de « l'âge du capital » (capitalocène), car c'est bien l'accumulation illimitée du capital, sur une planète limitée, qui est la source des dérèglements environnementaux et de notre sortie de l'Holocène.

collectivement de l'utilité sociale des usages permis par les avancées technologiques en général et d'envisager le progrès social et son lien avec le progrès technique.

Nulle transition ne peut alors se penser en dehors de la politique. Repartir du travail, de ce qui en fait le sens, afin de retrouver cette fierté et utilité sociale de la contribution à l'intérêt général, permettrait de refaire société avec chacun et chacune qui y aurait sa place. Il ne s'agit pas de partage du travail, qui est une acceptation de la *doxa* dominante qui dévoie le travail dans l'emploi, mais d'un travail dynamique et socialement construit, en évolution, pour coller au plus près des besoins de la période.

Les travailleurs y sont prêts, qui d'ores et déjà débattent, réfléchissent, construisent, proposent des transformations de leur outil de travail pour répondre aux besoins des populations et aux défis environnementaux. Ils sont les premiers à vouloir préserver leur travail et lui donner du sens. Ils doivent être pris en compte. Il faut accéder à un nouvel âge de la démocratie, dans la cité mais également dans l'entreprise afin que celles et ceux qui font le travail participent aux choix stratégiques de ces entreprises.

Rien de tout cela ne sera possible sans des luttes fortes. Il n'y a pas de sens de l'Histoire hormis celui façonné par les luttes des hommes. Il faut entrer de plein pied dans une nouvelle ère, un nouveau développement. Repenser la place des entreprises, le rôle de l'État et de la Nation. Faire émerger une prise de conscience majoritaire qui seule permettra, par son nombre et par ses luttes, d'écrire l'Histoire dans le sens de l'intérêt général.

DES OBJECTIFS CONCRETS À METTRE EN ŒUVRE EN FRANCE

Afin de redresser l'économie, la France pourrait se donner comme objectif de doubler, en dix ans, les capacités de production et l'emploi industriels en France. Un tel objectif nécessite de mobiliser les salariés pour faire infléchir les choix politiques et la gestion des entreprises qui sont actuellement guidés et soumis aux exigences des actionnaires et nourrissent la financiarisation de l'économie au détriment de l'industrie. Cela implique d'identifier les secteurs stratégiques et poser la question fondamentale de la propriété (nationalisation, réappropriation publique et sociale) de ces secteurs stratégiques tels l'énergie, les transports, la santé, l'eau, les télécoms ; d'imposer des rapports entre donneurs d'ordre et sous-traitants plus équilibrés ; de déployer un bouclier antidumping social, fiscal et environnemental ; de contrôler et de conditionner toutes les aides aux entreprises à des critères sociaux et environnementaux ; d'interdire les licenciements boursiers et d'encadrer les dividendes et les salaires des dirigeants ; d'augmenter les dépenses en recherche et développement pour atteindre l'ob-

jectif du 3 % du PIB ; de mobiliser la fiscalité et le système financier au service de la reconquête industrielle ; de diminuer le temps de travail et de donner du pouvoir aux salariés dans les décisions des entreprises à tous les niveaux, afin de repenser le travail pour le mettre en adéquation avec les exigences et les possibilités de notre époque et des aspirations des salariés, sont autant de leviers qui, mis ensemble, ouvriraient la voie à ce nouveau paradigme industriel.

Toutes ces propositions appellent un État stratégique – pour le pays et pour défendre une politique industrielle pour l'Europe – doté d'une forte volonté politique. Cela nécessite de construire le rapport de forces pour que la bataille séculaire entre le capital et le travail penche enfin du côté des travailleurs et faire ainsi mentir l'homme d'affaires américain Warren Buffet – un des hommes les plus riches au monde – qui déclarait cyniquement « *la lutte des classes, ça existe, évidemment, mais c'est ma classe, la classe des riches, qui en est à l'initiative. Et cette guerre, nous sommes en train de la gagner* ».



Face à l'urgence écologique, retour sur quatorze années d'actions syndicales

Les stratégies et les outils pour aller vers une transformation sociale et écologique de la société sont des chantiers ouverts au sein de Solidaires depuis 2008. Les actions vont du combat syndical local dans une entreprise pour préserver la santé des salarié·e·s jusqu'à la défense des citoyen·ne·s et de l'environnement dans le cadre international et interprofessionnel au sein duquel travaillent désormais ensemble syndicats, ONG et associations écologiques et altermondialistes.

Didier Aubé
Secrétaire national,
Union syndicale Solidaires

L'urgence écologique ne fait plus débat aujourd'hui. Des événements climatiques redoutables (hausse moyenne des températures, sécheresse, méga-feux, inondations, tempêtes...) se sont enchaînés ces dernières années. Ces événements, présentés comme exceptionnels il y a encore quelques années, se banalisent. Certain·e·s estiment même que nous sommes entré·e·s dans une période d'emballement contre laquelle de nombreux scientifiques, notamment au sein du GIEC¹, nous mettent en garde de rapport en rapport. L'intensification des dérèglements écologiques met en évidence une crise profonde du système dominant, celui du capitalisme. C'est l'échec des promesses de progrès social qui se concrétise par la hausse des inégalités, la résurgence des zones de guerre, la hausse des migrations, la montée de l'extrémisme et du nationalisme. Et c'est l'échec de la préservation de l'environnement avec l'accélération de la concentration des gaz à effet de serre (GES) et de toutes les pollutions qui menacent la pérennité de la vie sur terre (humaine, animale et végétale) avec le dérèglement du cycle du vivant.

Très clairement, crise sociale et crise écologique ont une origine commune : le système capitaliste, basé sur la recherche d'une croissance infinie au profit de quelques-un·e·s par le pillage des ressources naturelles et par l'exploitation des travailleuses et des travailleurs. Les conséquences sociales et écologiques de ce système se sont accélérées avec l'arrivée de la mondialisation économique et de la domination des marchés financiers.

Des solutions transformatrices de la société existent. Pour cela, il est nécessaire d'abandonner les bases du capitalisme, le postulat de la croissance, l'extractivisme, le productivisme.

Solidaires – qui s'inscrit dans le mouvement syndical de la charte d'Amiens² – a fait le choix d'un syndicalisme de transformation sociale pour l'amélioration globale et durable du sort des travailleur·euse·s, qui se préoccupe des conditions (risques industriels majeurs, rejets polluants, toxicité des produits) et de la finalité de la production ainsi que de l'utilité sociale des produits.

Les stratégies et les outils pour aller vers cette transformation sociale et écologique sont des chantiers ouverts en son sein depuis 2008. Le champ de réflexion syndicale est vaste pour envisager une transformation radicale de la société. Et nous sommes loin d'avoir épuisé tous les débats et les solutions à mettre en œuvre.

À L'INTERNATIONAL, QUELLES ALLIANCES ?

Dès le départ, Solidaires a souhaité inscrire ses réflexions dans un cadre international et interprofessionnel et à travers des alliances concrètes. C'est ainsi qu'une délégation de Solidaires a participé aux mobilisations de la COP15 sur le climat à Copenhague en 2009, avec les organisations des mouvements sociaux et altermondialistes et les ONG environnementales de plaidoyer.

La dimension internationale nous semble incontournable dans la démarche syndicale quand on agit pour la justice sociale. Elle l'est aussi pour la lutte contre les dérèglements écologiques : les conséquences environnementales des activités de production ne s'ar-

¹ Voir *Changement climatique 2021: Résumé pour tous*.
<https://miniurl.be/r-4bge>

² https://fr.wikipedia.org/wiki/Charte_d%27Amiens

Pour construire la mobilisation au sommet international de Copenhague sur le changement climatique, le collectif « Urgence Climatique Justice Sociale » avait organisé « Six heures pour le climat » le 24 octobre 2009 à Paris. À l'initiative de la FSU et de Solidaires, les syndicats avaient débattu toute la journée du 2 décembre sur le thème « *la crise écologique, une question syndicale* ».

rètent pas à la porte des entreprises ni aux frontières des pays ! C'est ainsi que le dialogue entre associations environnementales et celles du mouvement social n'a pas cessé, avec des rencontres régulières, des débats et des réflexions tant sur des thématiques communes que sur les stratégies d'actions à construire.

Les engagements écologiques de Solidaires se traduisent aussi concrètement par sa présence aux côtés des salarié·e·s sur les questions de santé au travail. Ainsi, depuis 2010, Solidaires est engagé dans l'action emblématique au long cours pour soutenir et défendre quatre salariés de la coopérative agroalimentaire bretonne Triskalia, gravement intoxiqués par des pesticides sur leur lieu de travail et licenciés suite à leur maladie. Pour optimiser et spéculer sur les cours des céréales, cette entreprise a utilisé massivement des pesticides interdits comme le Nuvan Total (retiré du marché depuis 2007) pour traiter et conserver des céréales destinées à la fabrication d'aliments pour bétail, au mépris de la santé des salarié·e·s, des animaux à qui étaient destinés ces aliments et, au final, au mépris de la santé des consommateurs·trices.

Un projet va focaliser les préoccupations de Solidaires sur l'urgence sociale et écologique, celui de l'aé-

roport de Notre-Dame-des-Landes. Habitant·e·s historiques, paysan·ne·s, élu·e·s, organisations (associations, syndicats, partis), militant·e·s engagé·e·s pour l'émergence d'un autre monde venu·e·s prêter main forte en occupant les terres expropriées... ont appris à lutter ensemble, à débattre des modes d'action, des alternatives au projet d'aéroport et de l'organisation de la résistance, en expérimentant des modes de décisions pour organiser la vie au quotidien dans la lutte.

Dans cette période, Solidaires s'est aussi impliqué dans d'autres mobilisations marquantes. Comme celle du lancement à Bayonne, le 6 octobre 2013, du premier village Alternatiba, fondé sur deux

huit organisations, couvrant un large spectre écologique et altermondialiste, se sont retrouvées dans ce premier village dont, côté syndical, la FSU, Solidaires et la CGT.

Dans la perspective de la tenue de la conférence pour le climat en 2015 à Paris (COP21), une coalition s'est mise en place dès 2014. À l'initiative d'ATTAC, du Centre de Recherche et d'information pour le développement (le CRID), du Réseau Action Climat (RAC), une quarantaine d'ONG, associations et syndicats (CFDT, CGT, FSU et Solidaires) pose les bases de la Coalition Climat 21 à partir de trois constats :

- l'échec de la mobilisation à Copenhague focalisée sur la nécessité de peser sur les négociations, qu'il ne faut pas reproduire ;
- la dynamique positive créée lors de la COP19 qui s'est tenue en 2013 à Varsovie, suite au départ des organisations de la « société civile » (ONG, associations, syndicats) dénonçant la mainmise des multinationales des énergies fossiles sur les négociations ;
- le succès inattendu des manifestations internationales du 21 septembre 2014 à l'occasion du sommet pour le climat à l'ONU à New York (plus de 2 500 défilés dans 158 pays).

La Coalition Climat 21 regroupant près de cent trente organisations, inscrite dans un cadre international, s'était donnée pour objectif d'organiser des mobilisations citoyennes et de construire, dans la durée, un mouvement ouvert et inclusif pour la justice climatique et sociale, sans faire du sommet climat de Paris l'échéance ultime du mouvement. Malgré la mise en place de l'état d'urgence à la suite des attentats du 13 novembre à Paris, la coalition a réussi à mener des mobilisations d'ampleur (chaînes



constats : « *d'une part, celui du dérèglement climatique qui s'accélère et touche les populations les plus pauvres et, d'autre part, celui que des solutions existent*³(...) ». Quatre-vingt-dix-

³ Alternatiba veut montrer ces alternatives, les renforcer et les développer pour changer le système.
<https://alternatiba.eu/le-mouvement/>

humaines, sommet citoyen pour le climat à Montreuil, etc.). Néanmoins, elle n'a pas survécu à cette période très difficile parce que les dissensions en son sein n'ont pas été surmontées, à la fois sur des débats de fonds et sur l'acceptation de la diversité des modes d'action.

VERS LA CRÉATION DU COLLECTIF PJC – ALLIANCE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

La frustration de plusieurs organisations a conduit celles-ci à se retrouver dès 2016 et à créer la Plateforme emplois-climat⁴ qui a rassemblé des syndicats dont la FSU, la Confédération paysanne, les Amis de la Terre, ATTAC et Solidaires et des associations environnementales et d'éducation populaire. Dans un rapport sorti en mars 2017⁵, la Plateforme a mis en débat une proposition de création d'un million d'emplois pour le climat qui permet de lier transition sociale et écologique. L'actualité nationale et sociale ayant été largement occupée pendant ces deux années par les mobilisations contre la loi travail puis la campagne présidentielle, la Plateforme emplois-climat n'a pas pu mener la campagne qu'elle avait envisagée.

En 2018, le regain du mouvement de lutte pour le climat, avec les fortes mobilisations à partir de septembre, a croisé celles des mobilisations sociales incarnées par les Gilets jaunes. Elles se sont rejointes par leur spontanéité et le recours aux réseaux sociaux et surtout par les thématiques mises en avant autour du slogan « *Fin du monde, fin du mois, même combat* ». Avec la nécessité de s'auto-organiser pour éviter que le soufflet ne retombe, le CRID, ATTAC et 350.org ont initié un cadre de discussion et de coor-



dination : l'inter-orga Climat⁶, qui a rapidement réuni une cinquantaine de collectifs et d'organisations historiques et naissantes qui ont appris à travailler ensemble. Solidaires y apporte sa vision syndicale et sa conviction de l'intérêt, pour le mouvement syndical de lutte, de soutenir et de participer aux mobilisations impulsées par l'inter-orga Climat. Plusieurs appels intersyndicaux ont ainsi vu le jour regroupant notamment la FSU, la CGT, Solidaires et les mouvements de jeunesse lors de journées d'action en 2019.

Le collectif PJC – Alliance écologique et sociale⁷, né en janvier 2020, est le fruit de ces années de rencontres, de luttes communes, dans différents cadres. Sa création a été impulsée à la suite du contre-sommet d'Hendaye en 2019, en contrepoint au G7 organisé à Bayonne. Cette nouvelle dynamique s'est construite autour d'un noyau dur de huit organisations : Greenpeace, les Amis de la Terre, Oxfam et ATTAC, d'une part ; CGT, FSU, Confédération paysanne et Solidaires, d'autre part. Elle se donne comme perspec-

tive de défendre une vision profondément sociale et environnementale de notre société, en mettant en avant des luttes locales qui allient ces deux problématiques. Sans mettre de côté les points qui peuvent faire tension dans les débats, et confrontée à la pandémie Covid, l'Alliance écologique et sociale est parvenue à débattre et produire un plan de sortie de crise tourné vers la transformation sociale et écologique de la société.

Pour Solidaires, les perspectives de l'Alliance écologique et sociale sont fondamentales. Il s'agit d'avancer sur des solutions qui lient deux exigences en apparence contradictoires, la défense des droits des salarié-e-s et la résolution des problèmes écologiques. Si les luttes écologiques ne peuvent se faire sur le dos des salarié-e-s, la sauvegarde de l'emploi ne peut justifier le maintien d'activités dangereuses pour l'être humain et la planète.

LUTTES EN COURS

Ces enjeux doivent pénétrer l'espace de l'entreprise et, en particulier, ceux dont l'activité comporte le plus de risques pour la santé des salarié-e-s – les premières victimes – et des citoyen-ne-s ainsi que pour l'équilibre des écosystèmes.

Il s'agit aussi d'agir au-delà de l'entreprise. C'est pour cela que Solidaires s'est engagé dans le soutien aux luttes contre des projets pour la planète néfastes et ne répondant à aucun besoin fondamental. C'est le

⁴ Ont participé à la plateforme emploi-climat : Alofa-Tuvalu, Alternatiba, les Amis de la Terre, ATTAC, Collectif Roosevelt, Confédération paysanne, Emmaüs, FSU, le Mouvement national des chômeurs et précaires (MNCP), RAC, Solidaires, avec le soutien de la Ligue des droits de l'Homme.

⁵ « Un million d'emplois pour le climat ». Voir, par exemple, <https://miniurl.be/r-4bgh>

⁶ Organisations de l'inter-orga Climat : 350.org, Alternatiba, Attac, Amis de la Terre, Asso4d, ATD Quart Monde, Amnesty international France, Bleu Blanc Zebre, Bizi, Bloom, Care, Carré Geo Environnement, CGT, CCFD Terre Solidaire, Collectif Transition Citoyenne, Chrétiens Unis pour la Terre, Citoyens pour le Climat, Confédération Paysanne, Crid, Climates, Désobéissance Ecolo Paris, Extinction Rebellion France, Energie Partagé, France Nature Environnement, Enseignants pour la Planète, Fondation pour la Nature et pour l'Homme, Foie et justice Europe, Fondation Elyx, Greenpeace, FSU, Finance Watch, Ligue des droits de l'Homme, La Bascule, Le Mouvement, Mouvement Utopia, Notre Affaire à Tous, Oxfam, On est prêt, Partagez c'est sympa, Réseau Action Climat, Résilience, Refedd, Radiation, Réseau Cocagne, Sciences citoyennes, Sud PTT, Secours catholique France, Union syndicale Solidaires, Unis pour le climat, Unef, Youth for Climate, ZEA, WWF. Toutes ces organisations n'ont pas toutes la même implication dans les débats et la préparation des mobilisations. Voir, par exemple, <https://miniurl.be/r-4bgi>

⁷ <https://alliance-ecologique-sociale.org>

cas du projet de la ligne ferroviaire LGV Lyon-Turin, basé sur la vision d'une croissance importante : le doublement du trafic voyageurs/fret. La Fédération des Syndicats des travailleur·e·s du Rail, Sud-Rail, apporte un soutien actif au collectif de lutte, notamment pour faire connaître les alternatives possibles, moins coûteuses financièrement et favorables à la préservation environnementale et sociale des vallées menacées par ce grand projet inutile.

Solidaires soutient également la lutte contre les projets de méga-bassines qui prévoient une privatisation des réserves d'eau contenues dans les nappes phréatiques pour l'irrigation agricole d'une minorité d'exploitants agricoles. L'Alliance écologique et sociale s'est aussi positionnée contre ces projets représentatifs du modèle agro-industriel.

C'est dans les mêmes perspectives que des équipes syndicales locales de Solidaires soutiennent les luttes qui s'opposent à des projets d'implantations industrielles. Ainsi, Solidaires 35 appuie la mobilisation contre le projet d'implantation de l'usine Bridor à Liffré, dans la région de Rennes, qui serait la plus grande usine de viennoiseries et pâtisseries surgelées au monde

destinées au marché international, de l'hôtellerie principalement. L'inter-organisation dénonce, à la fois, la faiblesse des emplois créés par rapport à ceux supprimés dans la boulangerie artisanale et de proximité et ses conséquences directes désastreuses pour l'environnement, telles que la destruction de haies bocagères et de zones humides ou encore une consommation d'eau astronomique.

À Soissons, Solidaires 02 participe à la mobilisation contre l'installation d'un site de fabrication de laine de roche par l'entreprise danoise Rockwool, classée dans le top 10 des pires entreprises polluantes de France, pour son emploi de nombreuses catégories de produits cancérigènes ou mutagènes avérés. Bien entendu, l'entreprise annonce la création d'emplois (cent trente au total). Cependant, jamais la sauvegarde ou la création de l'emploi ne devraient justifier le maintien et le développement d'activités dangereuses et polluantes pour la santé des salarié·e·s concerné·e·s, mais aussi celle des populations environnantes : rejet de 814 tonnes de polluants, surconsommation d'eau potable, transport par la route de produits chimiques dangereux ; sans compter une consommation énergivore nécessitant la construction d'une ligne

électrique RTE dédiée à Rockwool dans le contexte actuel de crise de l'énergie.

Des filières alternatives existent, génératrices de nombreux emplois, utilisant des isolants efficaces, sains et naturels : le lin, le chanvre, le bois, la paille de blé... Tous ces matériaux peuvent être produits localement et ont un effet bénéfique pour le climat car, à la différence de la laine de roche, ils stockent le CO₂.

Ces exemples donnent un tableau partiel de l'implication de Solidaires au niveau national et local sur l'action à mener pour la justice sociale et l'urgence climatique. Il faut cependant rester réaliste. Le travail à réaliser n'est pas simple. Il ne s'agit pas de nier les débats qui existent parmi les équipes militantes et les salarié·e·s, notamment dans les secteurs les plus polluants.

L'approche conjointe des questions sociales et écologiques est néanmoins indispensable pour rendre crédible le chemin vers une transformation radicale de la société. Elle implique une évolution, voire la disparition, de secteurs qui ont un impact sur la santé et la dégradation des écosystèmes. La question de la reconversion des sites industriels et des salarié·e·s, c'est là que réside l'un des enjeux de l'action syndicale tournée vers la transformation sociale et écologique débarrassée des discriminations et dominations.

Au vu de la situation générale et des conséquences très concrètes du réchauffement climatique sur nos vies, nous savons que la place de l'écologie dans notre syndicalisme ne va faire qu'augmenter.



Crise environnementale et précarité étudiante : deux combats à mener de front

Face à la crise environnementale, les syndicats étudiants conjuguent les revendications « fin du monde, fin du mois, même combat ». Ils s'engagent ainsi tout à la fois sur l'amélioration des conditions matérielles de la vie étudiante (logement, alimentation, transports, autonomie financière) et sur l'intégration des enjeux écologiques dans les formations supérieures pour construire une transformation écologique socialement juste.

Hugo Jean

Membre du Bureau national de l'UNEF
Vice-président étudiant
du CROUS de Paris

La crise climatique s'accélère. Cet été, de nouvelles catastrophes naturelles ont touché la France et le reste du monde. Sécheresses, incendies et inondations à répétition sont autant d'alertes qui rendent le dérèglement climatique déjà actuel et qui laissent présager un futur difficile pour les jeunes. Cette question de la crise climatique est bien entendue au cœur des préoccupations de la jeunesse et des étudiant·e·s. Cela s'est traduit, ces dernières années, par leur forte participation aux marches pour le climat qui ont eu lieu dans de nombreuses villes en France et partout dans le monde. Face à l'urgence, une politique écologique sans transition est nécessaire. Dans un contexte de précarité financière structurelle des jeunes, celle-ci doit impérativement être menée de façon socialement juste et accompagnée d'une politique ambitieuse pour garantir à tou·te·s les jeunes des conditions de vie dignes. C'est dans ce sens que s'inscrivent les combats de l'UNEF dans les établissements d'enseignement supérieur et à l'échelle nationale.

UNE JEUNESSE ENTRE ÉCO-ANXIÉTÉ ET ENGAGEMENT

Le dérèglement climatique, les pollutions et la réduction de la biodiversité

ne laissent pas indifférentes ni passives les populations, et en particulier la jeunesse. Ayant grandi dans un contexte d'éveil des consciences sur les ravages environnementaux causés par l'activité humaine, celle-ci est particulièrement sensibilisée aux problématiques écologiques. Si les réactions diffèrent, de nombreux jeunes font le choix de s'engager pour protéger leur avenir et celui de l'humanité.

Une jeunesse en proie à une inquiétude légitime face à l'inaction des pouvoirs publics

Les catastrophes naturelles à répétition de ces dernières années ont un impact important sur le moral et la santé mentale de la population. La jeunesse est en particulier sensible à cette charge mentale liée à la conscience de devoir vivre dans un monde qui se réchauffe et se dérègle. Le phénomène d'éco-anxiété¹, terme relatif à l'appréhension d'un futur bouleversé par les crises climatiques concerne beaucoup de jeunes. Ainsi, d'après une enquête du Réseau étudiant pour une société écologique et solidaire (RESES²),

85 % des étudiant·e·s sont inquiet·e·s, voire angoissé·e·s vis-à-vis de l'avenir au regard du changement climatique.

Cette angoisse s'ajoute à des difficultés déjà nombreuses, telles que la précarité, la pression scolaire ou encore l'isolement social. Loin d'être à analyser et traiter comme un trouble psychologique individuel et personnel, l'éco-anxiété est une problématique collective et éminemment politique. En effet, l'éco-anxiété est renforcée par un décalage fort à l'heure actuelle entre, d'une part, l'accumulation des connaissances sur les bouleversements de l'environnement actuels et à venir et, d'autre part, une action politique particulièrement insuffisante pour éviter le scénario du pire. La répétition de sommets internationaux, telles que les COP, qui ne sont pas suivis d'effets et n'infléchissent pas la courbe du réchauffement, en sont un exemple. Il est d'autant plus anxiogène pour la jeunesse de voir les décideurs politiques si frileux, quand les solutions sont pourtant connues et applicables. À l'échelle de la France, la non prise en compte par le gouvernement de la plupart des propositions de la Convention citoyenne pour le climat – qui devaient pourtant être traitées « sans filtre » – ou encore les reculs incessants sur le pesticide Roundup – dont la toxicité a pourtant été démontrée à de multiples

¹ Voir l'article de Christophe Point dans ce dossier.

² Le RESES est un réseau national composé de 150 associations étudiantes qui mènent des projets en lien avec les enjeux écologiques et solidaires tels que l'alimentation, la biodiversité, le climat, les déchets, etc.
<https://le-reses.org>

reprises – ne font qu'aggraver la peur des jeunes pour leur futur.

Une jeunesse qui se mobilise pour son avenir

Cependant, loin de réagir à la crise environnementale uniquement par la souffrance et l'inquiétude, de nombreux jeunes trouvent, dans l'éco-anxiété, un moteur d'action. Beaucoup s'engagent pour faire changer les choses tant sur leur lieu d'étude ou de travail que dans la société entière. Nombreuses sont les associations étudiantes qui se développent ces dernières années, localement pour améliorer les choses sur un site universitaire, au sein d'une école ou d'un lycée ; ou sur un territoire pour agir face à un projet précis ; ou encore nationalement, voire internationalement, pour obtenir des changements de fond des politiques menées. Si ces associations diffèrent par leurs objectifs et par leurs stratégies plus ou moins radicales, il n'en demeure pas moins que leur profusion est le signe que la jeunesse ne se résigne pas à un avenir confisqué par des décideurs politiques qui refusent d'agir véritablement pour préserver des intérêts économiques. Elles se mobilisent ainsi massivement, non seulement dans la rue, que ce soit lors de manifestations ou dans des actions de désobéissances civiles mais aussi, de façon plus institutionnelle, pour agiter les consciences et obtenir des actes forts.

LE SYNDICALISME, UN OUTIL DE MOBILISATION POUR LE CLIMAT

L'une des voies d'engagement des jeunes pour obtenir des actions face à l'urgence environnementale est aussi le syndicalisme étudiant. L'UNEF, en tant qu'organisation de transformation sociale, s'engage ainsi fortement sur cette question, convaincue que la transformation écologique de notre société doit se faire à toutes les

échelles, dont celle de l'enseignement supérieur et la recherche, un espace clé pour lutter contre les dégradations environnementales.



Chez les étudiant·e·s, la crise climatique est un vecteur d'entrée dans l'engagement syndical car l'outil syndical est un véritable moyen d'action, tant au niveau local que national. Ainsi, le syndicat permet d'avoir un impact sur la prise de décision en matière d'écologie, notamment à travers sa capacité de mobilisation et d'interpellation et sa participation aux instances dirigeantes des universités (conseil d'administration des universités, CA ; commission formation et vie universitaire, CFVU), aux réseaux des œuvres (le Centre national des œuvres universitaires et scolaires, le CNOUS, et les Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires, les CROUS) ainsi qu'au Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER). Les chantiers au sein de l'enseignement supérieur et la recherche sont nombreux : transformation des formations, évolution de la restauration, changement des modes de transport, indépendance financière vis-à-vis des grands pollueurs, réduction

de l'impact environnemental des campus... Sur toutes ces thématiques, l'écologie rencontre le social ; dans un contexte de précarité massive des étudiant·e·s, le combat syndical de l'UNEF vise à ce que la transformation environnementale de l'enseignement supérieur soit aussi socialement juste.

ASSOCIER POLITIQUE ÉCOLOGIQUE ET LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉTUDIANTE

À l'heure où 74 % des étudiant·e·s n'ont accès à aucune bourse de l'État, où un·e étudiant·e sur deux est contraint·e de travailler pour poursuivre ses études et où des milliers de jeunes se rendent à des distributions alimentaires pour pouvoir se nourrir, la transformation environnementale de l'enseignement supérieur ne peut se faire sans penser à son impact social.

La crise du Covid puis l'inflation actuelle ont certes renforcé les difficultés financières des jeunes, mais celles-ci sont structurelles car liées à l'insuffisance du système d'aides sociales : outre le peu d'étudiant·e·s qui reçoivent une bourse pour leurs études, le montant maximal d'une bourse du CROUS est près de deux fois inférieur au seuil de pauvreté. Pour que les mesures écologiques ne soient pas des repoussoirs, elles ne doivent pas signifier des coûts supplémentaires pour les étudiant·e·s. L'accent doit même être mis sur des mesures qui, outre leur effet environnemental fortement positif, contribuent à lutter contre la précarité étudiante. L'UNEF s'engage en ce sens.

Rénover les logements étudiants pour lutter contre la précarité énergétique

Les logements étudiants sont l'un des enjeux incontestables où l'écologie rencontre directement le social. Nombreuses sont les résidences universitaires à être extrêmement vétustes

et qui deviennent des passoires thermiques l'hiver et l'été. Il s'agit là d'une problématique tant environnementale (manque d'isolation...) que sociale : nombre d'étudiant·e·s doivent affronter l'inconfort thermique dans des résidences particulièrement dégradées (insalubrité, présence d'insectes, coupures d'eau, manque d'intimité, délabrement...). Face à cela, l'UNEF se mobilise pour la rénovation rapide de l'ensemble des résidences universitaires, incluant une meilleure isolation et donc une limitation de la précarité énergétique.

Avec la flambée du coût de l'énergie dans la période récente, la nécessité sociale des rénovations se fait d'autant plus sentir. En effet, nombreux sont les CROUS qui ont décidé d'augmenter les charges de leur parc (malgré les annonces du gouvernement de gel des loyers) et qui font donc porter le poids d'une hausse des coûts sur les étudiant·e·s, quand bien même il s'agit d'un public en difficulté. Alors que le service public du CROUS est délaissé depuis des années par l'État, l'UNEF affirme que ce n'est pas aux étudiant·e·s de payer la facture.

La rénovation des résidences étudiantes doit impérativement s'accompagner d'un accroissement significatif du parc de logements CROUS, pour permettre à davantage d'étudiant·e·s l'accès à un logement à bas coût et pour éviter que les rénovations ne réduisent encore le faible nombre de résidences disponibles. A l'heure actuelle, seuls 6,25 % des étudiant·e·s sont logé·e·s au CROUS faute d'une offre suffisante pour répondre à la forte demande. À nouveau, cette revendication soulève des problématiques environnementales : accroître le nombre de logements CROUS ne doit pas se faire en artificialisant les sols, mais en utilisant au maximum du bâti existant ou des territoires déjà artificialisés.

Repenser les mobilités sans en faire peser le coût sur les étudiants
Le transport est un des domaines où

la politique environnementale doit tout particulièrement inclure une dimension de justice sociale. A l'heure actuelle, et particulièrement dans les universités proches de zones rurales, beaucoup d'étudiant·e·s se voient contraint·e·s de se déplacer en voiture de leur habitation à leur lieu d'études. Face à cette problématique, accroître le coût du carburant – et donc renforcer les difficultés financières de nombreux jeunes – n'est pas la solution. Il s'agit aussi de réduire le coût des transports en commun. Or, à rebours de la politique incitative qu'il conviendrait de mener, beaucoup de villes et autres collectivités territoriales ont fait le choix d'augmenter le prix des transports publics, y compris pour les jeunes. C'est pourquoi la jeunesse se mobilise pour que des alternatives à la voiture puissent se développer. Dans cet objectif, l'UNEF a lancé des campagnes de gratuité des transports en commun dans les villes universitaires. Elle a aussi lancé des réflexions sur le développement de réseaux de transports adaptés aux besoins des jeunes tant en termes d'horaires que de lieux desservis, sur les incitations à l'usage de la bicyclette ou encore sur le rapprochement du lieu de vie du lieu d'étude.

Pour une restauration étudiante adaptée aux enjeux environnementaux comme aux portefeuilles étudiants

La restauration universitaire est un autre grand enjeu qui montre l'intersection des questions environnementales et des questions sociales. Par la mobilisation étudiante, soutenue par l'UNEF, le gouvernement a mis en œuvre le repas complet à 1 €. La prochaine étape est de faire en sorte que ce repas soit adapté aux enjeux environnementaux. L'UNEF est attentive à ce que l'offre privilégiant des circuits courts et une alimentation moins carnée se développe. La lutte contre le gaspillage alimentaire doit en outre s'intensifier. Cependant, la transition écologique dans les restaurants universitaires ne doit pas servir de prétexte aux CROUS pour augmenter les tarifs

des plats dans les cafétérias, comme à Lyon, où le CROUS voulait faire payer les couverts et gobelets jetables. Sous couvert d'écologie, cette décision revenait à faire payer, sur le dos des étudiant·e·s, le manque d'investissement de l'État dans le réseau des œuvres. L'UNEF Lyon s'est donc mobilisée localement contre cette mesure.

Donner une autonomie financière aux jeunes

Transformer radicalement le système de bourses est la clé pour sortir les étudiant·e·s de la précarité et répondre à leur aspiration à l'autonomie. Ainsi, l'UNEF porte le projet historique d'une allocation d'autonomie pour l'ensemble des étudiant·e·s à hauteur minimale du seuil de pauvreté. Or, cette mesure a aussi une dimension écologique. Elle donnerait les moyens aux jeunes de changer leur mode de consommation alimentaire mais aussi, en les libérant de la nécessité de travailler, elle leur permettrait de réfléchir et repenser plus sereinement leur mode de vie. Bien entendu, les changements de comportements individuels ne suffiront pas à mener une transformation écologique à la hauteur de l'urgence.

TRANSFORMER LES FORMATIONS ET LES CAMPUS

En tant que lieux d'apprentissage et de production des savoirs, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche sont des espaces clés des transformations écologiques. Notamment, mieux connaître les bouleversements environnementaux et climatiques dus à l'activité humaine est essentiel pour les limiter.

Inclure les questions environnementales dans les formations

Il est tout d'abord essentiel que l'enseignement supérieur forme des citoyen·ne·s éveillé·e·s aux questions environnementales. Or, d'après un sondage du RESES, 69 % des étudiant·e·s entendent très peu, voire pas du tout, parler des enjeux environne-



mentaux dans leur formation. Dans de nombreuses écoles d'ingénieur, des étudiant.e.s ont dénoncé une formation allant même aux antipodes de l'urgence climatique. C'est pourquoi l'UNEF se mobilise pour une transformation des maquettes pédagogiques des programmes qui doivent davan-

tage traiter et inclure les enjeux environnementaux dans tous les cursus, pour tou.te.s les étudiant.e.s. La ministre de l'Enseignement supérieur a enfin annoncé des mesures à ce sujet pour l'an prochain, dont l'UNEF va surveiller de près la mise en œuvre.

Investir dans l'enseignement supérieur et la recherche et éviter la dépendance aux intérêts privés

Pour que l'enseignement supérieur et la recherche publique soient à la hauteur de l'urgence environnementale, un investissement massif de l'État est nécessaire, à rebours du sous-financement chronique actuel. Ces moyens doivent permettre de financer l'évolution des formations et la transformation des

campus et de développer la recherche sur les questions environnementales dans toutes les disciplines. Un financement public à la hauteur des besoins est aussi essentiel pour que l'enseignement supérieur et la recherche échappent aux intérêts privés climaticides, notamment dans les grandes écoles. C'est la raison pour laquelle la section de l'UNEF à Sciences Po Paris s'est mobilisée pour que Total ne finance plus l'école et n'ait ainsi plus voix au chapitre sur les contenus de certaines formations³.

Limitier l'impact environnemental des campus

Enfin, les établissements d'enseignement supérieur, en raison de leur taille, ont un impact environnemental non négligeable. De nombreuses actions peuvent être menées pour limiter cet impact : sobriété énergétique, réduction et recyclage des déchets, baisse de la consommation de papier... La hausse des prix de l'énergie cette année a mis en lumière la question de la consommation énergétique et conduit à des mesures de sobriété forcée dans certaines universités. Mais ces mesures ne doivent pas se faire aux dépens des conditions d'études et du portefeuille des étudiant.e.s. L'UNEF a ainsi dénoncé la volonté de l'université de Strasbourg de fermer deux semaines et de mettre en place des cours en ligne : non seulement cette mesure n'aurait pas eu de réel impact environnemental puisque les étudiant.e.s auraient dû utiliser davantage d'énergie à leur domicile, mais aussi elle aurait mené à une dégradation des conditions d'études et une augmentation des dépenses pour les étudiant.e.s.

En conclusion, l'éco-anxiété des jeunes n'est pas une fatalité. Pour l'éviter, une politique écologique ambitieuse et socialement juste est nécessaire. Le gouvernement français doit prendre ses responsabilités.

Formation des étudiant.e.s à l'écologie : des annonces ambitieuses, une mise en œuvre à préciser*

« Le 20 octobre 2022 à Bordeaux, la ministre Sylvie Retailleau a présenté sa feuille de route sur la formation aux enjeux écologiques. Ce signal de mise en mouvement du gouvernement se faisait attendre, il arrive six mois après la remise du rapport Jouzel et à la suite de nombreuses années de mobilisation du RESES sur la question. Bien que nous saluons les annonces de la ministre, nous souhaitons attirer l'attention sur certains points de vigilance dans la mise en œuvre des mesures.

Le rapport Jouzel est le fruit d'un travail de deux années en réponse à la sollicitation massive de la jeunesse qui demande à être formée pour affronter la crise écologique actuelle et les crises à venir. (...) Les mesures annoncées répondent aux demandes formulées par le RESES notamment sur la formation des enseignant.e.s, la mise en œuvre d'un socle de compétences transversales et de l'approche par compétences d'ici 2025. Nous avons cependant certains points d'attention sur le financement de ces mesures qui restent, au demeurant, flous. Nous attendons donc des précisions sur l'accompagnement financier du ministère qui permettra aux établissements d'intégrer efficacement les enjeux écologiques dans les formations sans que la charge ne repose entièrement sur les enseignant.e.s. (...) Le RESES continuera d'agir pour atteindre l'objectif de 100 % d'étudiant.e.s formé.e.s aux enjeux écologiques et solidaires. »

* Extraits du communiqué de presse du RESES, 26 octobre 2022.
<https://drive.google.com/file/d/1bhSegkvNjwHYhRQAGoXxDipDAU3l7L/view>

³ <https://miniurl.be/r-4b8a>

Et si l'éco-anxiété pouvait nous aider à transformer l'université ?

« Ce n'est pas normal. Je ne devrais pas être ici. Je devrais être en classe [...]. Comment osez-vous ? Vous m'avez volé mes rêves et mon enfance avec vos paroles vides de sens. » Discours de Greta Thunberg à l'ONU le 23 novembre 2019.

L'éco-anxiété perturbe de plus en plus d'enfants et d'étudiants dans leurs vies et leurs apprentissages. Le monde académique doit la considérer comme un problème dont il doit se mêler. Or, sa prise en charge actuelle révèle un cadre épistémologique inadéquat, où le monde et l'enfant vont mal et où l'on tente de soigner/réparer l'un ou l'autre séparément. Des pistes sont envisagées pour « sortir » de ce cadre, en mobilisant le monde académique dans son ensemble : recherche, enseignement et formation¹.

Christophe Point

Professeur de philosophie
de l'éducation
Université de Sherbrooke

Comment comprendre ces mots de Greta Thunberg sinon comme l'aveu d'un échec des universités à

former des enseignants capables de prévenir l'éco-anxiété des enfants en proposant une véritable éducation à l'écologie politique ? On le voit, elle nous le dit : une éducation sans écologie n'est plus possible, une écologie sans politique devient menson-

gère, et une éducation déconnectée de la politique est devenue, pour des milliers de jeunes engagés dans l'écologie politique, une illusion meurtrière. Mais, commençons par le commencement, et illustrons ce constat d'échec à la lumière d'un cas particulier : celui de l'éco-anxiété. Pourquoi ce dernier révèle-t-il les limites et les insuffisances des universités à rendre possible une éducation au politique par l'écologie ?

L'ÉCO-ANXIÉTÉ OU LA SOUFFRANCE DE VIVRE PARMI LES RUINES

L'éco-anxiété² peut se définir grossièrement comme un trouble psychologique, allant de la dépression (jusqu'au trouble dépressif majeur, TDM) au stress à la fois pré et post-traumatique (TSPT) en réac-

² On notera également que ce trouble (ou cet ensemble de troubles) psychologique se traduit par la manifestation d'un éventail extrêmement large d'émotions : tristesse, colère, peur, sentiment d'impuissance et de déposssession, etc. Cette diversité de réaction a ainsi poussé le philosophe Baptiste Morizot à identifier cette éco-anxiété à un « *exil sans départ* ».

¹ Ce texte s'appuie sur celui publié dans *Éducation et socialisation* en 2022 : « L'université à l'ère de l'anthropocène : repenser l'éducation au politique par l'écologie ». <https://journals.openedition.org/edso/18168>



Éducation et socialisation
Les cahiers du CERFEE
<https://journals.openedition.org/edso/>

La revue *Éducation et socialisation. Les Cahiers du CERFEE* se situe dans le domaine des sciences de l'éducation et publie des articles et des notes de lecture. Les numéros peuvent être thématiques ou assembler des variés.

À l'origine, à la fin des années 1980, la revue fondée par Yveline Fumat avait vocation à publier les travaux des membres du Centre de recherches sur la formation, l'éducation et l'enseignement. Aujourd'hui, elle a vocation à permettre aux chercheurs (débutants ou chevronnés) en formation, éducation et enseignement de soumettre des articles référés à un champ situé à l'intersection des recherches en éducation et des recherches sur la socialisation.

Éducation et socialisation. Les Cahiers du CERFEE est une publication des Presses universitaires de la Méditerranée (université Paul-Valéry Montpellier 3).

tion aux changements climatiques³. Les symptômes multiples comprennent le sentiment d'impuissance, les crises d'angoisses, l'insécurité existentielle, etc. qui viennent miner le bien-être (entendu ici comme satisfaction personnelle vis-à-vis de sa propre vie, de ses choix et de sa situation) de ceux et celles qui les éprouvent. Solastalgie, chagrin écologique, éco-angoisse... les noms de ce trouble sont nombreux et témoignent de l'émergence récente de son étude⁴. Aussi, on notera que les premières considérations scientifiques de ce trouble n'apparaissent qu'en 2003, avec les travaux du philosophe Glenn Albrecht en Australie⁵, et ne figurent pas encore au sein du *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux et des troubles psychiatriques*⁶ (DSM-V) lors de son édition française en 2015.

En tant que professeur·e d'université, pourquoi s'intéresser à un tel trouble ? Ici, au moins deux raisons peuvent être évoquées. La première réside dans le fait que les études menées sur ce trouble se concentrent souvent explicitement sur des populations jeunes (enfant et adolescent)⁷. La seconde est que ce trouble est parfois décrit comme un trouble ontologique, au sens où c'est la relation du sujet au monde

(ou à son monde) qui est engagée⁸. L'éco-anxiété est vécue comme le deuil d'un monde disparu ou en train de disparaître. Monde où le sujet n'aura plus sa place et sera dépossédé de toute chance de cohabiter sereinement et harmonieusement (par la qualité de ses relations) avec autrui et son environnement. Ici le monde, par cette perspective écologique, devient radicalement dangereux, étranger et hostile aux nouveaux-venus, les enfants. Ces derniers voient leurs désirs de connaître et de découvrir ce monde associés à l'apprentissage d'une lucidité sur sa disparition. Connaître ce monde devient alors pour l'enfant en contempler l'effondrement.

Mais ce qui est le plus troublant dans la littérature scientifique sur l'éco-anxiété, c'est la relation que les auteurs opèrent entre le trouble psychologique lui-même et sa dimension politique. D'une part, l'étude des caractéristiques et des symptômes de ce trouble est résolument tournée vers l'étude empirique et qualitative des effets psycho-comportementaux du trouble. Mais, d'autre part, les hypothèses de soin ou de prise en charge thérapeutique de l'éco-anxiété dirigent généralement le patient vers un engagement civique ou des activités politiques (marches pour le climat, pétitions, soutien à des associations, etc.). L'idée étant de sortir d'une prise de conscience individuelle néfaste et déprimante du changement climatique, pour accéder à une dimension collective où ces angoisses sont partagées et comprises par autrui. Ainsi, l'engagement politique est ici recherché non pas pour ses effets politiques concrets d'amélioration d'une politique environnementale, mais comme moyen de l'accompagnement thérapeutique de l'individu.

LA MAL PRISE EN COMPTE DE L'ÉCO-ANXIÉTÉ

Qu'est-ce que cette compréhension individualisante et médicalisée de l'éco-anxiété révèle de la capacité de l'université française à penser l'écologie dans sa double dimension politique et pédagogique ? En quoi ce problème peut intéresser les sciences de l'éducation et l'université française où elles s'enseignent ? Deux raisons suffiront pour répondre à cette question.

Premièrement, l'éco-anxiété concerne la pédagogie universitaire au premier chef car un étudiant éco-anxieux est un étudiant empêché d'étudier sereinement. Si l'éco-anxiété est un trouble psychologique, alors, comme tous les autres troubles psychologiques, elle est aussi un obstacle à l'apprentissage. Deuxièmement, la multiplication ces dernières années des actions militantes écologiques, des journées de la Terre et des marches pour le climat a vu le nombre d'étudiants concernés par l'écologie augmenter significativement. Au-delà de l'éco-anxiété, les implications politiques de l'écologie chez les étudiants deviennent de plus en plus conséquentes et poussent ces derniers à interroger et à critiquer l'université sur ces questions (quand il ne s'agit pas, plus simplement, de sécher un cours pour aller à une manifestation ou de bloquer une université). Pour ces raisons, même sans questionner l'intérêt de l'université pour la recherche ou la formation universitaire, l'enseignement universitaire serait en droit de s'interroger sur l'éco-anxiété et ses implications pédagogiques et politiques auprès des étudiants.

Dans ce cas, pourquoi ce sujet n'a-t-il pas vraiment émergé pour l'instant dans le champ de la pédagogie universitaire en France ? L'une des raisons en est que le cadre épisté-

³ C. Howard & P. Huston, 2019. « The health effects of climate change: Know the risks and become part of the solutions. » *Canada Communicable Disease Report*, 45(5), 114–118. <https://miniurl.be/r-4axt>

⁴ Kim Usher, Joanne Durkin, & Navjot Bhullar, 2019. « Eco-anxiety: How thinking about climate change-related environmental decline is affecting our mental health. » *International Journal of Mental Health Nursing*, 28(6), 1233–1234. <https://hdl.handle.net/1959.11/27908>

⁵ Lindsay P. Galway, Thomas Beery, Kelsey Jones-Casey, Kirsti Tasala 5, 2019. « Mapping the Solastalgia Literature: A Scoping Review Study. » *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 16(15), 2662. <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/31349659/>

⁶ <https://miniurl.be/r-4axx>

⁷ Meredian Alam, 2018. « Double Exposure and Fractal City: Cultural Disengagement and Disembodied Belonging due to Outdoor Thermal Changes. » *Journal of Regional and City Planning*, 29(1), 67–82. <https://miniurl.be/r-4axx>

⁸ Alice Desbiolles, 2020. *L'éco-anxiété. Vivre sereinement dans un monde abîmé*. Fayard. Paris.

mologique général⁹ des sciences de l'éducation ne permet pas à l'éco-anxiété de devenir un « objet pédagogique ». En effet, notre compréhension de l'éco-anxiété est « cartographiée » de manière individualisante, médicale et psychologique, ce qui l'éloigne du champ pédagogique. On aura tendance, par exemple, à s'enquérir des solutions possibles à ce problème auprès d'un psychologue ou d'un psychiatre, plutôt que d'un pédagogue. Ce sujet semble ne pas relever de l'éducation car il semble soit trop politique (par exemple, selon l'enseignante Hannah Arendt, l'enfant ne peut faire de politique), soit trop psychologique (et là aussi l'enseignant arendtien laissera la place au médecin en considérant que ces problèmes psychologiques ne relèvent pas de ses compétences propres à la transmission des savoirs).

Pourquoi convoquer Hannah Arendt ici ? Car, il nous semble que sa position dans *Between Past and Future* (1961) est encore adoptée par bien des enseignants-chercheurs en France et peut se résumer ainsi : si la tâche éducative centrale des adultes est de prendre soin du monde et de l'enfance séparément, en protégeant l'un de l'autre alors il faut protéger ses trois principes : (1) la pédagogie, discours adressé aux enfants, n'appartient pas à la science politique, discours adressé aux adultes (donc une éducation politique à l'université est un non-sens) (2) l'enfant, toujours nouveau, ignore tout du monde, toujours déjà là (c'est donc l'enseignant qui connaît mieux le monde que l'étudiant) et (3) éduquer aux valeurs

n'est pas instruire aux savoirs (donc, par risque de prosélytisme ou de propagande, l'université n'a pas à transmettre des valeurs ou une éthique à ses étudiants). Or, n'en déplaise à Hannah Arendt, ces frontières tracées traditionnellement entre le monde et l'enfant, l'éducation et la politique, l'instruction universitaire et l'éducation citoyenne sont ici balayées par des enfants, comme Greta Thunberg, qui dialoguent avec des scientifiques et qui critiquent l'usage que les adultes font de leur monde.

Ainsi, la prise en charge de l'éco-anxiété révèle un cadre épistémologique où le monde et l'enfant vont mal, mais où l'on tente de soigner/réparer l'un ou l'autre séparément. Dans cette perspective, on ne peut simultanément éduquer l'enfant et réparer le monde, car le soin de l'un ne peut se faire qu'en le protégeant de l'autre. En effet, si l'on cherche à soigner le monde, la réponse devient politique et technique, mais ne concerne plus la jeunesse. Si l'on cherche à soigner l'enfant, la réponse est alors psychologique et individualisante, et ne concerne plus l'enseignant. Entre les deux, la pédagogie universitaire, tiraillée entre la transmission de savoirs scientifiques et l'acquisition de valeurs politiques, semble incapable de réaliser quoi que ce soit. Ainsi, les dualismes de notre cadre épistémologique actuel semblent interdire à la pédagogie universitaire de considérer l'éco-anxiété comme un problème qui mériterait son attention.

OPÉRER UN « TOURNANT ÉCOLOGIQUE » À L'UNIVERSITÉ

Comment, dans ces conditions, imaginer une éducation au politique par l'écologie à l'université et mieux prendre en compte l'éco-anxiété de nos étudiants ? Malheureusement, on ne se débarrasse vraiment que de

ce que l'on est capable de remplacer avantageusement. Aussi, il convient d'imaginer un nouveau cadre épistémologique qui rende cette éducation possible et plus souhaitable que celui qui domine actuellement l'esprit des chercheurs en sciences de l'éducation. Or, les obstacles pour penser ce cadre sont si nombreux, et la diversité des situations universitaires est telle que seul un propos prospectif peut faire du sens pour ouvrir les réflexions et les expérimentations sur ce sujet. Quelques pistes :

- Ouvrir les sciences de l'éducation aux sciences de l'écologie. Cette première proposition n'a rien d'original en apparence, car il existe déjà de nombreuses sciences qui ont ouvert leurs portes ces dernières décennies à l'écologie (physique, sociologie, urbanisme, et même la psychologie avec l'éco-anxiété par exemple). Cependant, sur ce point, les sciences de l'éducation ne semblent offrir qu'une timide éducation à l'environnement qui mériterait de nombreux investissements théoriques. Pourtant, quelles seraient les conséquences sur la société de la mise en place systématique, au sein des filières universitaires françaises, d'un cours d'éducation relative à l'environnement et à l'écocitoyenneté (ÉREÉ)¹⁰ ? Si les sciences de l'éducation pouvaient former politiquement les étudiants, comment ne pas imaginer une compétence professionnelle relative à l'écocitoyenneté¹¹ dans le référentiel de compétences des enseignants ?

¹⁰ Au Canada, ces cours, d'abord construits pour un public étudiant identifié aux sciences de l'ingénieur et aux sciences « dures », s'ouvrent peu à peu aux étudiants venus d'autres filières. Et bien que ces cours se développent de façon importante au sein des universités canadiennes (notamment grâce aux efforts de la revue *Éducation relative à l'environnement : Regards - Recherches - Réflexions* depuis 1998), on estime, en France, que seulement 11 % des formations universitaires abordent un contenu relatif à l'écologie durant leurs enseignements d'après le rapport du Shift Project publié en 2019 : « Mobiliser l'enseignement supérieur pour le climat » 2019. <https://miniurl.be/r-4ay5>

¹¹ Lucie Sauvé, 2014. « Quels fondements pour une éducation écocitoyenne ? Développement durable et *Vivre bien* : des propositions contrastées. » Chapitre 5, dans Arnaud Diemer & Christel Marquat, *Éducation au développement durable : Enjeux et controverses*. De Boeck.

⁹ Par cadre épistémologique, nous entendons l'ensemble des paradigmes (*framework*) propres à une communauté scientifique, évoluant avec elle, et travaillant sur plusieurs objets distincts et se reconnaissant appartenir à une réalité commune. Ce cadre épistémologique construit ainsi une façon de cartographier les connaissances et les problèmes théoriques qui permet de les rapprocher ou de les éloigner entre eux au sein d'une « carte mentale » de leurs représentations. Bruno Latour (2010). *Métier de chercheur. Regard d'un anthropologue* (2^e édition revue et corrigée). INRA Éditions.

• Imaginer une écologie des pratiques de recherche en éducation. Cette idée peut sembler étrange à première vue, et pourtant, peut-on comparer un chercheur refusant toute interdisciplinarité à un agriculteur travaillant en monoculture ? Peut-on considérer la recherche en laboratoire comme l'activité d'un collectif associé en CUMA (coopérative d'utilisation de matériel agricole) ? Considérer l'écologie des pratiques de recherche est une piste de réflexion ouverte, entre autres, par l'épistémologue Isabelle Stengers¹², et qui nous semble riche de questionnement pour la pédagogie universitaire (et qui va plus loin que la seule mesure de l'impact carboné des organisations universitaires en promettant des « *campus verts* »). Les chercheurs et les étudiants forment bien, après tout, un ensemble d'êtres vivants interagissant entre eux et avec leur milieu, fût-il institutionnel ou numérique, et cette perspective permettrait : (1) de questionner de nombreuses pratiques scientifiques et leurs responsabilités sociales ; et (2) de chercher à soigner le milieu d'apprentissage des étudiants et de s'engager politiquement dans ce soin, plutôt que d'individualiser et de médicaliser l'éco-anxiété de certains.

• Penser la recherche en éducation comme une création épistémique écologique. Peut-on considérer nos concepts comme des organismes vivants, parfois domestiqués, parfois sauvages, capables d'hybridation, de croissance, de pollinisation et en perpétuelle interactions avec d'autres organismes vivants au sein de cet environnement mental complexe qu'est notre culture ? Qu'obtient-on si on modifie sciemment les représentations conceptuelles qui structurent notre cadre épistémologique ? Il y a fort à parier que

l'on ne séparerait plus de la même façon l'enfant de l'adulte, l'écologie de la politique et l'éducation de l'engagement citoyen, et que l'on chercherait à déployer une pensée plus pratique, complexe et attentive au monde. Bien qu'il soit pour l'heure impossible de répondre clairement à cette question, penser la recherche en éducation comme une création écologique de concepts permettrait virtuellement de repenser l'évolution des sciences humaines et sociales, ainsi que les finalités de la recherche en éducation (ce qui, *in fine*, pourrait diriger les pratiques de recherches vers d'autres horizons).

N'en doutons pas ; l'éco-anxiété est un mal qui ira grandissant et qui perturbera de plus en plus d'enfants et d'étudiants dans leurs vies et leurs apprentissages. Et l'université et les sciences de l'éducation auraient tort de se déresponsabiliser face à ce problème qui vient frapper à leurs portes. Pourtant, on pourrait aussi voir là l'occasion d'ouvrir un immense chantier de refondation des sciences de l'éducation comme sciences de la croissance harmonieuse des êtres vivants entre eux que sont nos élèves et nos étudiants. Il n'est peut-être pas trop tard. Peut-être.

Pour que la France respecte les engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris, l'une des 149 recommandations de la Convention citoyenne sur le climat¹ invitait à la mobilisation de l'enseignement supérieur dans son ensemble pour former la population aux réalités et aux enjeux auxquels elle doit dès à présent se confronter. Le législateur a traduit cette recommandation en ajoutant une nouvelle mission au service public de l'Enseignement supérieur² : « *la sensibilisation et la formation aux enjeux de la Transition écologique et du développement durable* ». Par ailleurs, la demande étudiante se fait de plus en plus forte, que ce soit en matière de transmission de connaissances ou en matière d'action, d'engagement et de résultats.

A la demande de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche d'alors, un groupe de travail a été formé dont la mission était d'examiner « *la question de la sensibilisation et de la formation de l'ensemble des étudiants de notre système d'Enseignement supérieur aux grands enjeux de la Transition écologique* ». Après une série de premières recommandations rendues en juillet 2020, le climatologue Jean Jouzel et l'écologue Luc Abbadie ont remis, en février 2022, un rapport³ qui propose de former tous les étudiants jusqu'à bac+2 aux enjeux climatiques et de biodiversité, deux éléments centraux de la transition écologique.

Une formation qui doit se faire nécessairement avec des moyens humains et financiers supplémentaires et dans le respect de la liberté pédagogique⁴.

¹ <https://www.conventioncitoyennepourleclimat.fr/>

² Article 41 de la loi du 24 décembre 2020 modifiant l'article L. 123-2 du Code de l'éducation.

³ <https://miniurl.be/r-4ay7>

⁴ Jean Jouzel & Luc Abbadie : « Face au changement climatique, l'enseignement supérieur aura un rôle majeur à tenir » : <https://miniurl.be/r-4ay8>

¹² Isabelle Stengers, 2013. *Une autre science est possible ! Manifeste pour un ralentissement des sciences*. Paris, La Découverte, coll. « Les Empêcheurs de penser en rond. »

La Sécurité sociale de l'alimentation : droit à l'alimentation et transformation sociale

L'agriculture productiviste, l'industrie agroalimentaire et la distribution capitaliste sont pauvres en emplois et fortes émettrices de gaz à effet de serre. Elles ne permettent pas à l'ensemble de la population d'avoir accès à une alimentation quantitativement et qualitativement satisfaisante. Or, des initiatives locales existent sur lesquelles s'appuyer pour construire une véritable Sécurité sociale de l'alimentation qui dépasse le principe de charité de l'aide alimentaire et assure un véritable droit à l'alimentation digne, solidaire et équitable.

**Ingénieurs Sans Frontières
AgriSTA**
agrista@isf-france.org

À Ingénieurs sans Frontières (ISF), nous luttons contre les dominations sociales et les atteintes aux écosystèmes véhiculées par la technique, afin que cette dernière devienne un commun. Dans notre groupe Agricultures et souveraineté alimentaire (AgriSTA¹), nous militons pour une transformation de l'agriculture par les agroécologies paysannes et la réalisation de la souveraineté alimentaire. Cela nous amène à prôner une transformation des pratiques individuelles et collectives tout le long des filières agroalimentaires, de la production à la consommation, et dans un même mouvement, une transformation des institutions et politiques agricoles et alimentaires.

Force est de constater que les expérimentations sur lesquelles nous construisons nos actions, comme le commerce équitable, l'agriculture biologique ou encore les circuits courts, peinent à se déployer totalement dans la société. Pire, elles restent en grande majorité réservées aux classes

sociales dominantes. C'est pourquoi nous souhaitons proposer un système macroéconomique robuste et crédible qui puisse donner une boussole aux initiatives que nous créons et soutenons. Cela doit nous permettre d'éviter leur dévoiement et d'avancer vers une émancipation sociale réelle et universelle, c'est-à-dire l'avènement d'une société sans classe, notamment à travers l'alimentation. C'est tout l'objet de notre proposition de Sécurité sociale de l'alimentation (SSA).

DU DROIT À L'ALIMENTATION À LA DÉMOCRATIE DANS L'ALIMENTATION

Comment imaginer que dans l'une des plus grandes puissances agricoles au monde, qui a vu naître sur son sol de nombreux fleurons de l'agro-alimentaire et de la distribution alimentaire, une part significative de la population soit en situation d'insuffisance alimentaire ?

Pour éviter une certaine conflictualité sociale, le complexe agro-indus-

triel a permis que des « amortisseurs sociaux » agricoles et alimentaires soient mis en place. D'une part, les revenus agricoles sont soutenus par la Politique agricole commune (PAC), à tel point que certains agriculteurs gagnent plus grâce aux aides publiques qu'aux produits de leurs ventes. De l'autre, l'aide alimentaire permet que les plus pauvres ne meurent que rarement de faim en France. Il ne s'agit pas, pour autant, d'une socialisation des revenus agricoles, ni de la réalisation du droit à l'alimentation.

Pire, une loi de 2016 assigne à l'aide alimentaire l'objectif de lutter contre le gaspillage. Cette loi fait donc des plus démunis les « poubelles » des surplus de la production agro-industrielle. De plus, les magasins bénéficient d'exonérations fiscales et du travail gratuit des bénévoles de l'aide alimentaire pour cela.

Pour autant, il existe des résistances à cet ordre socio-économique : elles sont autant de « déjà-là », fondations potentielles de l'instauration du

¹ <https://miniurl.be/r-4b5d>

droit à l'alimentation en France au XXI^{ème} siècle. Parmi ces déjà-là, on peut citer des initiatives locales (aide alimentaire alternative, restauration collective sociale, régie publique alimentaire, etc.); agronomiques (agroécologie); ou encore commerciales (labels bio et/ou équitables, circuits courts de commercialisation, etc.). Ces déjà-là sont aussi juridiques, comme le droit à l'alimentation. Ce droit a été défini par Jean Ziegler comme « le droit d'avoir un accès régulier, permanent et libre, soit directement, soit au moyen d'achats monétaires, à une nourriture quantitativement et qualitativement adéquate et suffisante, correspondant aux traditions culturelles du peuple dont est issu le consommateur, et qui assure une vie psychique et physique, individuelle et collective, libre d'angoisse, satisfaisante et digne ».

Depuis l'automne 2019, un collectif d'organisations, à l'initiative d'AgriSTA, travaille à la définition et à la promotion d'une SSA². Nous proposons de sanctuariser un budget pour l'alimentation de 150 euros par mois et par personne pour l'achat de produits conventionnés et de l'intégrer dans le régime général de sécurité sociale. Tout comme pour la sécurité sociale à son origine, ce budget devrait être établi par des cotisations versées à des caisses locales de conventionnement. Chacune de ces caisses, gérées démocratiquement par les

Pour une part significative de la population en France, l'accès à la nourriture n'est ni libre, ni régulier, ni adéquat, ni suffisant. Interrogée par un organe de l'ONU, la France a répondu que le droit à l'alimentation était réalisé *via* l'aide alimentaire, or l'aide alimentaire ne répond pas au droit à l'alimentation. En entretenant cette confusion, l'État français confond charité et droits humains.

² <https://securite-sociale-alimentation.org/>

ENCORE DES PATATES!?

Pour une Sécurité Sociale de l'Alimentation



Sécurité Sociale
de l'Alimentation

Une bande dessinée pour présenter les enjeux et les bases du projet de sécurité sociale de l'alimentation. Pour lire le premier chapitre et découvrir comment se procurer la BD, voir l'article dédié à celle-ci : <https://miniurl.be/r-4b5k>

cotisants, aurait pour mission d'établir et de faire respecter les règles de production, de transformation et de mise sur le marché de la nourriture choisie, et donc conventionnée, par les cotisants. Ces 150 euros par mois devraient permettre durablement à tous, y compris les plus précaires, un bien meilleur accès à une alimentation choisie, d'une qualité définie démocratiquement. Une SSA obligera les professionnels de l'agriculture et de l'agroalimentaire, s'ils veulent accéder à ce « marché », à une production alimentaire conforme aux attentes des citoyens.

LES TROIS PILIERS DE LA SSA

Un droit universel

Le droit à l'alimentation étant un droit humain, il doit être universel, c'est-à-dire le même pour tous. Il faut tirer les conclusions de l'échec des politiques d'aide alimentaire françaises ciblées sur une catégorie de population, les plus pauvres. En plus d'être inefficace pour résorber la précarité alimentaire et fournir une alimentation adéquate à une part significative de la population, ce système est particulièrement

stigmatisant pour les gens qui y recourent.

L'allocation de SSA doit donc s'adresser inconditionnellement à toutes les personnes résidant sur le territoire national (majeures ou non, citoyennes françaises ou non, avec ou sans papiers, avec ou sans domicile fixe, etc). Les difficultés techniques de la mise en place de cette universalité ne doivent pas mener à réduire cette ambition. De plus, les différentes catégories de population doivent relever d'un seul dispositif décliné par territoire, encore une fois pour éviter toute stigmatisation sociale et permettre une transformation intégrale des systèmes alimentaires. Cette universalité aura aussi l'avantage de proposer de réellement « faire société » avec tout le monde.

La démocratie par le conventionnement

« Faire société » implique aussi de pouvoir faire un choix collectif de ce que nous voulons manger, dans le respect des choix intimes de chacun et des travailleurs qui produisent notre alimentation. Les caisses de Sécurité sociale de l'alimentation en charge de conventionner les produits pouvant être acquis avec la SSA devront mettre en place une organisation démocratique garante d'une représentation fidèle des habitants du territoire, garantissant leurs intérêts dans leur diversité.

Quelques pistes sont déjà explorées pour orienter le conventionnement et garantir sa définition par une délibération démocratique. Tout d'abord, nous pensons que les filières produisant les produits conventionnés ne doivent pas générer de profit privé. Il nous semble également injuste que les prix payés par les caisses ne permettent pas aux travailleurs produisant notre alimentation de rémunérer correctement leur travail. L'expérience du commerce équitable ou des calculs de « salaires décents » sera ici

d'une grande utilité pour calculer des prix justes, même si les méthodologies habituellement utilisées par les experts pour cela devront aussi être validées démocratiquement. Il se pose ensuite la question de l'information qui parviendra aux membres des caisses. Dans la même idée que pour l'absence de profit, il faudra fortement encadrer la publicité sur l'alimentation. La mise en place d'une SSA devra s'adosser à l'organisation

d'une éducation populaire à l'alimentation de toute la population, pourquoi pas financée par les caisses.

Pour essayer de donner corps à ces caisses, nous imaginons, à AgriSTA, qu'elles soient composées d'une cinquantaine de membres à l'échelle départementale. Ces derniers seraient tirés au sort comme des jurés d'assise. Ils auraient pour mission de définir les critères de conventionnement. Ces caisses auraient évidemment à échanger avec les acteurs professionnels des filières pour confronter les attentes de la population avec les possibilités des systèmes de production alimentaires existants. Ces derniers évolueraient d'ailleurs par ces allers-retours avec les caisses. Nous pensons aussi que les caisses devraient se réunir au niveau national pour harmoniser certains critères qui ciblent des enjeux globaux. Bien sûr, il s'agit d'un système à construire et d'autres organisations sont certainement possibles en respectant les principes que nous défendons.

La cotisation pour socialiser les dépenses alimentaires

À l'instar de l'assurance maladie de 1946, nous préconisons que le financement de la SSA soit assis sur une cotisation sociale à créer. Nous avons essayé de calculer le budget



et le financement de la SSA et d'observer leur effet selon le revenu des ménages. En se basant sur les données de l'INSEE de 2011, le budget total alimentaire redistribué serait de 117 milliards d'euros par an pour la population française. À ce budget, nous rajoutons 3 % de frais de gestion (approximation basée sur les frais de gestion de l'assurance maladie), soit un budget total annuel de la SSA de 120 milliards d'euros. Le taux de cotisation permettant de fournir ce budget serait de 10 % prélevé sur les salaires bruts, les revenus mixtes des ménages et les prestations vieillesse et chômage.

L'avantage de cette méthode de calcul est qu'elle est proche de l'habitude de cotisation sociale qui a fait ses preuves en France, tout en étant très simple avec un taux unique. D'autres architectures de calcul de la SSA, permettant aussi de faire contribuer les revenus du capital, sont cependant à explorer.

QUELLE STRATÉGIE POUR UNE MISE EN ŒUVRE EFFECTIVE DE LA SSA ?

Aujourd'hui, les initiatives locales juxtaposées les unes aux autres échouent à rendre le monde plus juste et vivable. Certaines de ces initiatives ont été récupérées et

dévoquées pour maximiser le profit plutôt que la solidarité. Ces initiatives, ces résistances, ces utopies, sont autant d'innovations sociales dont le changement d'échelle butte justement sur leurs spécificités locales. Comme évoqué en première partie, la SSA a cette ambition de pouvoir relier entre elles ces déjà-là locaux et les confronter aux déjà-là nationaux, voire internationaux, afin de construire des institutions à même de garantir l'application réelle du droit à l'alimentation en France. Il nous reste donc à envisager quelles sont ces innovations sociales alimentaires – locales ou non – à modifier et relier, qui permettront le jour venu de construire l'institution de la SSA.

Dans nos travaux et ceux de nos partenaires, nous avons croisé quatre grands types d'initiatives locales en faveur d'une transformation émancipatrice des systèmes alimentaires en France qui viennent compléter les déjà-là évoqués plus haut.

Premièrement, nombre d'initiatives visent à transformer l'aide alimentaire en leur donnant les moyens matériels et financiers de remettre les personnes qui y recourent au cœur du choix de leur alimentation.

Deuxièmement, on observe un travail de terrain pour faciliter l'utilisation de produits bruts pour des personnes éprouvant des difficultés matérielles pour cuisiner. Face à cela, des associations mettent en place des espaces collectifs pour cuisiner (un peu comme les bains/douches municipaux). Ces espaces sont aussi des lieux d'échanges de pratiques et de convivialité.

Troisièmement, si l'on veut une alimentation de qualité, il faut assurer une bonne rémunération et de bonnes conditions de travail aux acteurs de l'approvisionnement alimentaire. Cela peut passer par des marchés publics construits sur les

La crise sanitaire, creuset d'innovations sociales alimentaires

La crise du Covid a exacerbé et donné à voir les désordres alimentaires dans notre pays. Ainsi, l'allongement des files d'attente de l'aide alimentaire a été largement relayé dans un espace médiatique d'habitude peu intéressé par ces questions. Mais elle a aussi vu l'explosion de nouvelles initiatives populaires venant renouveler les pratiques de solidarités alimentaires et sur lesquelles il faudra s'appuyer pour la construction d'une SSA.

Ces initiatives ont pour particularité d'avoir été organisées par les habitants des quartiers sans appui financier, matériel, ni logistique de la puissance publique ou de la grande distribution prouvant, dans l'urgence, l'efficacité de l'auto-organisation populaire. Par ailleurs, ces initiatives ont été le lieu de solidarité entre paysans fournissant gratuitement des produits et bénéficiaires de ces produits, avec une distribution inconditionnelle de l'alimentation loin du contrôle stigmatisant qui règne dans la plupart des épiceries solidaires. Attention cependant à ne pas tomber dans le romantisme de l'auto-organisation spontanée : ces actions ont été possibles grâce au travail patient et de longue haleine de militants dans ces quartiers.

principes du commerce équitable, par la mise en œuvre de structures de dialogue avec tous les maillons de la filière, voire la création de régies municipales de production agricole. Enfin, de nombreux acteurs et territoires se mobilisent pour mettre en œuvre des politiques d'installation et faciliter l'accès au foncier afin d'assurer le renouvellement des générations agricoles nécessaire à la production d'une alimentation de qualité sur les territoires.

Quatrièmement, de nombreux acteurs se mobilisent pour permettre l'appropriation des thématiques agricoles et alimentaires par les citoyens. Cela passe notamment par l'éducation populaire avec des publics très variés.

La route vers un droit à l'alimentation complet est semée d'obstacles. En premier lieu, il nous faudra éviter la récupération de nos réflexions et de nos luttes au service des intérêts étatiques et capitalistes dans un « blanchiment » socio-environnemental. Notre action visant à remettre en cause radicalement un système d'acteurs hégémonique constitué de l'alliance entre l'agro-alimentaire industriel et l'État fran-

çais, il nous faudra aussi faire face aux attaques et faux procès que suscitera l'idée d'une Sécurité sociale de l'alimentation le jour où elle mettra en péril le système de domination actuel.

Il faut donc soutenir les déjà-là, les étendre, les intensifier, les relier, tout en exerçant une pression politique pour obtenir un droit social émancipateur. Il s'agit de créer une alliance entre les acteurs des expérimentations et luttes locales et les porteurs de réflexions et plaidoyers plus systémiques. Ce qui nécessite un système d'acteurs capables de résister à toutes les tentatives de récupération et d'affaiblissement qui ne manqueront pas de se présenter ; et la création un bloc social, au sens de Gramsci, assez large pour que la Sécurité sociale de l'alimentation devienne une évidence dans la société et s'impose logiquement dans le droit.

Impossible de prévoir un itinéraire précis entre notre situation actuelle et l'objectif final. Il dépendra de la créativité dont nous saurons faire preuve face à l'imprévisible qui résultera de nos actions.

D'autres politiques publiques pour sauver la planète

Certains y avaient cru. Le marché, comme formidable outil de coordination fonctionnant dans l'intérêt du plus grand nombre. Pour ne pas dire de tous. L'État, omnipotent, coûteux, endetté... alors que la situation se dégrade d'année en année. Mais l'on peut dire désormais que le marché, laissé libre de ses actions, menace de détruire le climat. Et qu'il est urgent de construire des politiques publiques, plus globales et plus ambitieuses.

Michel Maric

Responsable international du
SNESUP-FSU

C'est l'histoire d'une petite entreprise. En Bretagne. Le lecteur, sans même être très âgé, en reconnaîtra sans doute une similaire ailleurs. Elle produit des boissons gazeuses sucrées. Très appréciées dans son quartier. Disons de la limonade. Elle livre ses boissons dans des bouteilles en verre. Les bouteilles sont consignées afin d'inciter les consommateurs à les rapporter chez leur commerçant. Le plus souvent, cela consiste à échanger une bouteille vide contre une bouteille pleine, en ne payant « que le coût de la boisson ». Or, les coûts de la logistique mise en place sont bien entendu inclus dans le coût de la boisson. Ils comprennent les coûts de collecte des bouteilles vides, leur nettoyage, leur remplissage à nouveau et leur étiquetage.

Un jour l'entreprise a une formidable idée pour éviter ce coût et pour accroître ses marges : elle livrera désormais ses boissons en bouteilles plastique. Cela libère le consommateur dit-elle. Et cela la libère surtout d'une bonne part de ses coûts logistiques. Mais quelqu'un devra bien prendre en charge le coût de gestion des bouteilles vides et de cette masse de plastique : il reviendra désormais aux autorités locales – et *in fine* au contribuable – de payer les frais de leur collecte, de leur recyclage ou de leur destruction. Petite opération de privatisation des profits et de socialisation des charges. Sauf s'il n'y a personne pour le faire et que

ces emballages viennent simplement polluer l'environnement... Il n'y a pas de quoi en faire une histoire, c'est une petite entreprise locale et les enfants aimaient tellement la limonade.

Depuis, la petite entreprise s'est délocalisée loin de la Bretagne. Mais l'on continue à importer ses boissons dans des bouteilles en plastique. Désormais chargées dans des containers. Elles arrivent par bateau. Les coûts seraient encore plus réduits. Quelle bonne idée cette décision prise, au milieu des années 1980, de conditionner les boissons en bouteilles plastique.

Mais, en 1981, Coca-Cola Compagny en avait fait de même. Son quartier, le monde, s'est ainsi vu transférer la gestion du coût de cent milliards de bouteilles en plastique par an. Ses concurrents avaient eu la même idée : voilà près de cinq cent milliards de bouteilles sortant tous les ans – et bien plus vite avec ce nouveau procédé – des usines des producteurs de boissons sans alcool. Elles s'ajoutent aux emballages plastique de Nestlé, Unilever, Procter & Gamble... Sans qu'aucun système ne puisse prendre en charge la gestion d'une telle masse de plastique.

LE RECYCLAGE N'EXISTE PAS

Longtemps, les producteurs ont accusé l'incivisme des consomma-

teurs, se disant « *révoltés* », rien moins, de voir les restes de leurs propres produits devenir détritiques sur la voie publique. Quel manque d'éducation de la part de leurs consommateurs ! Nombre de villes mettront en place des amendes pour jet de déchets sur la voie publique. Car il y a bien des poubelles pour le recyclage... Mais ça, c'est une autre histoire. Un autre conte pour enfants car seul 9 % du plastique mondial arrive jusqu'à une usine de recyclage. Nina Schrank, dont l'article sur « *Le mythe du recyclage*¹ » a inspiré les lignes précédentes (dans un ouvrage dont la richesse et la qualité globale méritent d'être saluées) le note avec justesse : « *si certains des pires effets de la pollution plastique frappent les océans, généralement loin de nos regards, c'est un problème qui, au contraire, crève les yeux dans les pays d'Asie et d'Afrique. Là-bas, le plastique encombre les plages et les cours d'eau, jonche les bidonvilles et s'éparpille partout dans les métropoles, les villes et les villages* ». Elle ajoute que « *les immenses décharges et dépôts d'ordures en Inde, aux Philippines et en Indonésie attestent le déferlement d'emballages jetables dans les pays, en quantités qui submergent les systèmes de traitement quels qu'ils soient* ». Et souligne que les plus gros producteurs de plastiques (Royaume-Uni, États-Unis, Japon, Allemagne, etc.), qui ne parviennent

¹ Nina Schrank, « Le mythe du recyclage », in *Le grand livre du climat*, Greta Thunberg (dir.), Paris, Ed. Kero, oct. 2022, p. 295-300.



pas à gérer leurs déchets, en exportent chaque année des milliers de tonnes, en particulier vers l'Asie du Sud-Est.

Et ne nous aventurons pas à dire que tout ça, nous le savons déjà ou que nous le savons tellement bien que les jours du plastique sont désormais comptés. Cela est purement et simplement faux.

Les investissements actuels de l'industrie mondiale parient encore sur le développement du plastique et l'accroissement de sa demande. Et donc sur le développement, encore à l'avenir, de la société du « tout jetable ».

CONSOMMER MIEUX ?

Au sein du même ouvrage précédemment cité, une contribution de Annie Lowrey, « Le coût du consumérisme² », vient utilement compléter le propos : « *les budgets carbone et les impacts environnementaux des familles dépendent beaucoup des infrastructures où elles vivent, de l'économie où elles travaillent et des choix stratégiques faits en leur nom par leurs élus* ». Et côté consommation, de nouvelles illusions voient le jour, parfois même au nom de la protection de l'environnement : le consommateur moyen achète deux fois plus de vêtements qu'il y a vingt

ans. Beaucoup moins portés. 1 % seulement du tissu est finalement recyclé. Parallèlement, la mode est désormais à la gourde individuelle, au sac en tissu, à la paille en silicone, à la voiture électrique, ou aux appareils électroménagers connectés... Petits pas vers un monde meilleur ? « *Faux !* » répond Annie Lowrey : « *il faudrait qu'une personne utilise son sac en coton bio chaque jour pendant cinquante ans pour compenser l'impact de sa production* »... avant d'insister : en réalité « *mieux vaut ne rien acheter que d'acheter quelque chose* » car « *moins ça veut dire moins, voilà la vérité élémentaire* ».

Loin des solutions individuelles, dont on mesure l'insuffisance tant elles renvoient aux préférences des consommateurs souvent soumises au mimétisme, à la communication des entreprises, ou même à la simple nécessité, l'urgence de politiques publiques s'impose. Or, sur ce plan, le discours politique est souvent très en deçà des urgences, quand il ne se contente pas d'opposer cause sociale et cause environnementale.

Dans le cas de notre limonadier breton, les questions de base résideraient dans les moyens consacrés à une relocalisation de sa production pour éviter le coût carbone du transport, avec des conséquences positives pour l'emploi, tout comme aux moyens consacrés à la reconversion du système productif, loin des aides

inconditionnelles versées massivement aux entreprises aujourd'hui. Il apparaît que les politiques environnementales restent cantonnées, enserrées, réduites, compartimentées, affichant une action en faveur du climat se voulant directe, là où il faudrait plutôt construire de façon cohérente l'intervention publique au regard des objectifs climatiques, environnementaux mais aussi sociaux.

Si, dans « les régions », des mouvements, tels les gilets jaunes, ont mis en évidence l'aberration d'une volonté d'agir sur le trafic automobile sans action parallèle sur les mobilités et les transports collectifs, la colère commence à monter dans les métropoles face aux faibles investissements réalisés en matière de transports en commun. Dans son rapport *Pas d'emplois sur une planète morte*³, le collectif « Plus jamais ça » met en évidence nombre d'idées reçues : priorité à l'économie (la planète peut attendre), la transition écologique détruit l'emploi, rien ne sert d'agir au niveau national ou local, il faut agir à l'échelle planétaire, la mondialisation est bénéfique pour les pays pauvres...

On notera que la question des politiques publiques se situe au cœur des propositions associatives et syndicales rassemblées par ce collectif : nous ne sommes ni trop endettés, ni dans une situation où les dépenses publiques seraient excessives. L'enjeu reste bien celui de l'orientation de nos politiques publiques, comme de leurs dépenses, et des priorités qui sont les leurs. L'enjeu réside bien dans la nécessité de mettre fin à la parcellisation et au morcellement des approches et des politiques au profit d'une réelle politique publique de lutte pour l'environnement. Il est grand temps que l'État reprenne son rôle de chef d'orchestre sans laisser l'avenir du monde au seul marché.

³ Collectif « Plus jamais ça », *Pas d'emplois sur une planète morte. Sauver le climat, Gagner des droits, Créer des emplois.* En ligne à l'adresse : <https://fsu.fr/rapport-pas-demploi-sur-une-planete-morte/>

² Annie Lowrey, « Le coût du consumérisme », *op. cit.*, p. 281-284.

La France et les maths : rien ne va plus ?

« Une des grandes réussites de ce temps de réflexion [les Assises des Mathématiques] sera que des non-mathématiciens viennent convaincre des non-mathématiciens de l'intérêt d'investir dans les mathématiques. »

Florence Audier

Statistiques, Analyse et Modélisation

Multidisciplinaire (SAMM), Université Panthéon-Sorbonne

On le sait depuis longtemps : la jeunesse française semble fâchée avec les sciences, et tout particulièrement avec les mathématiques. Ce qui fait dire à *L'Etudiant*¹ sous le titre « La France à la traîne en maths et en sciences » : « Deux études internationales, l'une sur les sciences et l'autre sur les mathématiques, affichent le retard pris par la France en matière d'enseignement ». A force de passer sous silence la place et le rôle des sciences dans l'intérêt de chacun comme dans celui du pays tout entier, à force de mésestimer l'importance des maths et des sciences dans la formation du jugement et de l'esprit critique de tous, et de clamer qu'il s'agit de disciplines ayant pour fonction – en tout cas pour résultat – de « ségréguer les élèves », s'en détourner est devenu tout naturel... D'où le vœu formulé par le directeur de l'Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI²) du CNRS, Christophe Besse : « Une des grandes réussites de ce temps de réflexion sera que des non-mathématiciens viennent convaincre des non-mathématiciens de l'intérêt d'investir dans les mathématiques ».

Les Assises des mathématiques qui se sont tenues à l'UNESCO du 14 au

16 novembre derniers à l'initiative de l'INSMI³ ont – et c'était leur but – remis les mathématiques à l'agenda, en pointant les conséquences de la « démathématisation » sur la prospérité du pays, et en insistant sur le rôle irremplaçable des sciences et des maths dans la formation du citoyen, comme dans la formation à la recherche et par la recherche... et ce, dans toutes les disciplines.

C'est ce que montre de façon détaillée, sur quatre-vingt-dix pages, l'« Étude de l'impact économique des mathématiques en France », publiée sous l'égide du CNRS à la veille des Assises⁴.

On y lit tout d'abord que cet impact, qui en France est comparable voire



supérieur à celui dans les autres pays européens, est « direct » sur au moins 3,3 millions d'emplois salariés (soit plus d'un emploi salarié sur sept !), et que ce nombre augmente plus rapidement que l'emploi total, surtout dans la période récente. On y montre aussi que 80 % de ces emplois impactés par les

¹ Sous la plume de Thibaut Cojean, le 8 décembre 2020.

² L'INSMI est l'un des dix instituts du CNRS.

³ <https://www.assises-des-mathematiques.fr/>

⁴ <https://miniurl.be/r-4ba3>

mathématiques sont localisés dans sept régions (soit 35 % en Île de France, 12 % en Auvergne Rhône-Alpes, 8 % en Occitanie...). Il ne s'agit pas seulement d'emplois d'ingénieurs informatique, de travaux, agro alimentaires... mais aussi de techniciens, de cadres financiers, de personnels de la fonction publique dans leurs diverses missions.

En particulier, cinq secteurs – qui sont aussi parmi les plus dynamiques en termes d'emploi – représentent, à eux seuls, autour de 50 % des emplois impactés par les mathématiques (activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques (15 %); les services informatiques (11 %); les activités financières et d'assurance (8 %); le commerce (8 %) et la construction (6 %). Au total, la contribution des maths au PIB français serait considérable, encore plus forte qu'en termes d'emploi, de l'ordre de 18 %.

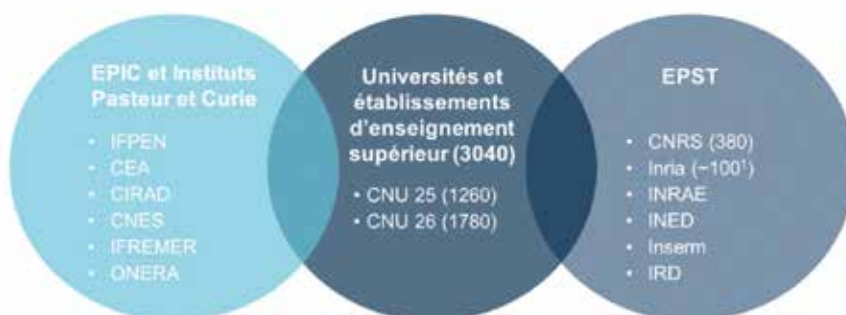
Le rapport rend compte aussi de plusieurs études prospectives sur l'évolution de la « *demande de compétences mathématiques et technologiques à l'horizon 2030, qu'il s'agisse des entreprises et notamment dans les scénarii « bas carbone », dans le secteur « R&D »* (il est en réalité encore bien difficile de savoir combien de ceux ayant un profil de matheux travaillent au sein des entreprises dans la R&D) et, de façon plus générale, dans « *les professions intellectuelles et scientifiques* ». Ces études toutes suggèrent et surtout s'inquiètent « *qu'il pourrait y avoir des difficultés à pourvoir les postes ouverts aux niveaux avancés, avec le risque d'une inadéquation entre la demande de compétences et les qualifications sur le marché du travail* ». Car le vivier est bien faible : par exemple, le nombre d'inscriptions en première année de doctorat de mathématiques en 2020 n'a été que de 706 (en hausse, certes, de 10 % par rapport à 2019) dont seulement 20 % d'inscriptions de doctorantes (en baisse de trois points). Et le nombre de doctorats en mathématiques délivrés en 2020 n'a



Emplois impactés par les mathématiques en 2019 par région.

Source : INSEE (DSN, "Emploi salarié et non salarié par activité"), Pondération des professions et catégories socio-professionnelles, Modèle d'impact (2022).

Plus de **3500** chercheurs permanents en mathématiques identifiés dans les organismes de recherche (certains restent à déterminer)



1. Estimation

Structure des effectifs de chercheurs en mathématiques en France (estimation).

Source : Rapport *Étude de l'impact économique des Mathématiques en France*.

été que de 501 (en baisse de 3 %) dont 24 % à des femmes (en baisse de trois points). Effectif dérisoire si on se souvient qu'il manquerait cinq mille ingénieurs par an !

Ainsi, malgré ses quatorze médailles Fields, depuis Laurent Schwartz en 1950 jusqu'à Hugo Duminil-Copin cette année – il a été présent à l'UNESCO tout au long de ces journées –, la France,



Hugo Duminil-Copin.

à l'évidence, décroche comme en témoignent toutes les enquêtes qui portent sur les écoliers, les collé-

giens et les lycéens. Une situation qui s'est largement aggravée avec la réforme Blanquer.

Et le supérieur n'est pas épargné. La recherche publique en mathématiques compte à peine trois mille cinq cents mathématiciens en postes permanents – sans doute autour de quatre mille en comptant ceux et celles en postes non permanents qui sont insérés dans de très nombreux laboratoires et structures aux frontières floues avec de nombreuses autres disciplines. Plus précisément ils travaillent :

- à l'université : 3 040 enseignants chercheurs titulaires relèvent des sections « mathématiques » (1 260 en section 25 du Conseil national des universités, CNU) et « mathématiques appliquées et applications des mathématiques » (1 780 en section 26 du CNU), dont au total 1 940 maîtres de conférence et 1 100 professeurs. Près de 2 200 doctorants relèvent de ces sections disciplinaires et/ou de l'informatique ;
- dans les établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST), dont le CNRS (380 chercheurs permanents en section 41 « Mathématiques et interactions des mathématiques »), à l'Inria, l'Inrae, l'INED, l'Inserm, l'IRD... ;
- dans les établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC), comme chercheurs, chargés d'une mission de recherche...

Si depuis 2010, l'ensemble des effectifs d'enseignants chercheurs a connu, pour la première fois, une réduction de ses effectifs (-2 %, principalement depuis 2015), en mathématiques la situation est contradictoire avec une réduction sévère en section 25 (-12 % entre 2010 et 2020) alors que ceux de la section 26 se sont stabilisés.

« L'étude d'impact met en lumière quelques chiffres extrêmement inquié-

tants », explique Christophe Besse. « Alors que, entre 2000 et 2020, le nombre d'enseignants-chercheurs, toutes disciplines confondues, a progressé de 7 %, en mathématiques, il a baissé de 8 %, cette décrue atteignant même 20 % si l'on ne considère que les mathématiques fondamentales. » Un constat alarmant, en effet, quand on sait que les enseignants-chercheurs (maîtres de conférences ou professeurs des universités) représentent l'écrasante majorité (87 %) de la recherche publique, loin devant les autres

employeurs potentiels que sont le CNRS, le CEA, l'Inrae, l'Inria, etc.

Même le quotidien *Les Echos* s'inquiète de la diète des recrutements dans le supérieur, lorsqu'il note : *« Autre signal d'alerte : en mathématiques, le nombre de postes ouverts au concours de professeur des universités a été divisé par deux et demi en dix ans ; pour les seules mathématiques fondamentales, c'est par quatre et demi ».*

Femmes et mathématiques

Au CNRS, soixante-quinze femmes contre trois cent sept hommes font de la recherche dans la section 41 « Mathématiques et interactions des mathématiques, soit moins de 20 % de femmes chargées ou directrices de recherche ! La section figure parmi les douze sections les moins féminisée au CNRS.

À l'université, on compte :

- en section 25 du CNU (Mathématiques fondamentales), 19 % de femmes chez les MCF (soit cent quarante-neuf femmes) et 6,5 % de femmes parmi les professeurs (soit trente et une professeures) ;
- en section 26 (mathématiques appliquées) 34 % de femmes MCF (correspondant à un effectif de trois cent quatre-vingt-treize) et 14 % de femmes professeures (soit cent neuf professeures). Les deux sections figurent dans le Top 12 des disciplines les moins féminisées dans les universités.

A l'occasion de la préparation des Assises, l'association Femmes et mathématiques a déployé une enquête *via* les Sociétés savantes en mathématiques (Société française de statistiques, Société mathématique de France, Société de mathématiques appliquées et industrielles), relayée par l'INSMI, auprès des directeurs et directrices de laboratoires.

Il ressort de cette enquête que l'absence de mixité est vécue par les collègues comme un réel problème [75 % des répondants et répondantes disent que l'absence de mixité les dérange et qu'ils ou elles voudraient que ça change ; cet avis est également partagé par les hommes et par les femmes ; 69 % se disent même favorables à des actions favorisant le recrutement des femmes]. Cela serait, selon elles et eux, de nature à remettre un peu d'égalité dans la répartition des tâches, en particulier dans la répartition des tâches collectives comme dans les déroulements de carrières.

Un des points abordés concerne la mobilité imposée pour le recrutement des professeurs et/ou des MCF, et ses aspects pénalisants pour les femmes, avec la délicate question des « *repyramidages réservés prioritairement aux femmes* ».

Concernant l'accès au grade de professeur qui implique l'HDR, l'enquête met en exergue que parmi les enquêtés, 70 % des personnes préparant une HDR sont des hommes, 70 % des personnes ayant renoncé à préparer une HDR étant des femmes ! Et pratiquement toutes celles qui ont renoncé se sont senties peu ou pas soutenues par leur entourage.

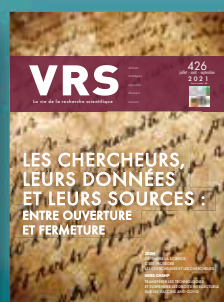
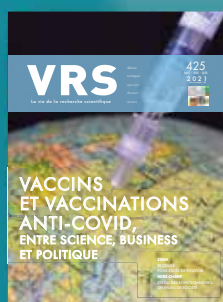
VRS



La vie de la recherche scientifique

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE
PRÉCARISATION RÉORGANISATION SOCIÉTÉ
TERRITORIALISATION EMPLOI SCIENTIFIQUE PARITÉ
FINANCEMENTS PARCOURS PROFESSIONNEL

La Vie de la recherche scientifique (VRS) explore les grandes questions scientifiques et politiques en lien avec les préoccupations de la société et des mouvements sociaux. Retrouvez, au fil des dossiers, les grands sujets qui sont au cœur de vos interrogations et de vos exigences.



ABONNEMENT ANNUEL • 4 NUMÉROS PAR AN

☐ INDIVIDUEL : 25€ ☐ INSTITUTIONNEL : 50€ ☐ PRIX AU NUMÉRO : 8€

ATTENTION : l'abonnement est facultatif pour les adhérents du SNCS et du SNESUP

Institution :

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Courriel :

Merci de bien vouloir nous retourner ce bulletin complété avec votre règlement à l'adresse suivante :

SNCS - 1, Place Aristide Briand - 92195 Meudon Cedex

sncs@cnrs.fr - www.sncs.fr

« **COMME MOI,
REJOIGNEZ LA CASDEN,
LA BANQUE DE LA FONCTION
PUBLIQUE !** »

Jenny, Enseignante chercheuse

CASDEN Banque Populaire - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable - Siège social : 1 bis rue Jean Wiener 77420 Champs-sur-Marne - Siren n° 784 275 778 - RCS Meaux
- Immatriculation ORIAS n° 07 027 138 - BPCE - Société anonyme à directeur et conseil de surveillance au capital de 180 478 270 euros - Siège social : 50, avenue Pierre Mendès France 75201 Paris
Cedex 13 - Siren n° 493 435 042 - RCS Paris - Immatriculation ORIAS n° 08 045 100 - Crédit photo : © Roman Jéhamo • Conception : Insign 2020 • Merci à Jenny, enseignante chercheuse, d'avoir prêté
son visage à notre campagne de communication.



PARTENAIRE PREMIUM

casden.fr



Retrouvez-nous chez

**BANQUE
POPULAIRE**